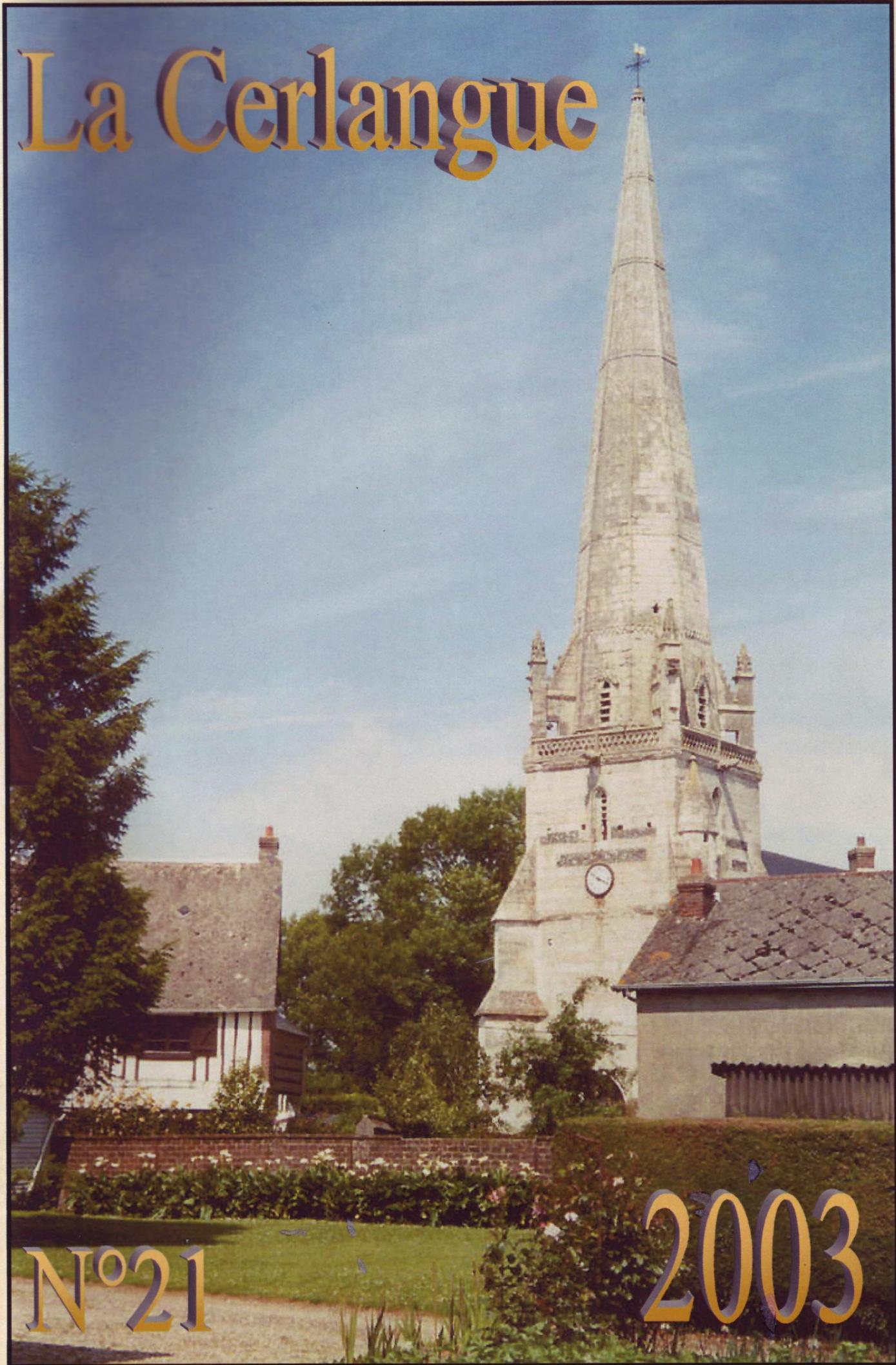


La Cerlangue



N°21

2003

Sommaire

Editorial	p 1
Services communaux et sociaux	p 2 à 5
Budget et informations	p 6 à 7
Les joies / Les peines	p 8
La Commune et ses générations	p 9
Evènements communaux	p 10
11 novembre	p 11
Salle de sports	p 12
L'eau et l'assainissement	p 13
Pages jeunes	p 14
Centre aéré F.H.O.L	p 15 à 17
Une année à l'école	p 18 à 23
La Maison Familiale Rurale	p 24 à 25
Chemins Cerlanguais	p 26
Les Associations Cerlanguaises	p 27 à 36
Plan de La Cerlangue	intérieur de couverture

*L'équipe de rédaction vous souhaite une
bonne lecture...et une Bonne Année 2004.*

Editorial

L'ensemble des conseillers municipaux se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2004 qui arrive à grands pas.

Que le temps passe vite !

Nous voici au seuil de cette année bissextile, 2004, année de plusieurs élections, régionales et européennes. Rappelez-vous, vous avez reçu une nouvelle carte d'électeur bleue, sur laquelle figure votre nouvelle adresse. En effet, la numérotation des habitations et la dénomination des rues s'est mise en place en cette année 2003 et vous trouverez dans ce bulletin, le plan de notre commune qui sera prochainement affiché au centre du village et au hameau de Saint Jean d'Abbetôt.

Vous l'avez remarqué, vous le saviez, 2003 a vu la construction de notre salle de sports, investissement important préparé depuis 3 ans. La mise en service devrait avoir lieu en février.

Notre commune grandit, nous avons enregistré 20 naissances cette année, auxquelles je souhaite la bienvenue à La Cerlangue. En 2004, plus exactement du 15 janvier au 14 février, la population de La Cerlangue sera recensée, vous trouverez les explications dans ce bulletin, c'est important, lisez-les.

Nous avons entamé les réflexions sur l'aménagement du terrain de la Mare des Chaudières. Elles se poursuivront tout au long de cette année 2004. Nous envisageons la construction d'un « atelier communal », la vente d'une douzaine de parcelles permettant l'accession à la propriété et la réalisation de 6 logements F3 en locatif. Voilà les grandes lignes quant à la réalisation, il y a là beaucoup de travail et j'espère que nous aurons ficelé le projet pour la fin 2004. Restera le travail de terrain proprement dit, c'est à dire la viabilisation en partenariat avec les différents syndicats et le Conseil Général, puis viendra la vente des parcelles au mieux fin 2005.

Il serait bon également dans l'année 2004 d'entamer la procédure d'abandon des tombes dans notre cimetière, pour des raisons de sécurité et d'esthétique.

Bien sur, les affaires courantes nous occuperont toujours, la voirie, les écoles, le personnel, les bâtiments, le CCAS au service des plus démunis et la vie des associations à qui nous donnons la parole librement dans ce bulletin.

Je souhaite à tous une bonne lecture, je redirai longtemps je crois, que l'information et la communication ne sont pas des sujets faciles, et que nous essayons de faire au mieux et au plus juste.

Je souhaite à tous une bonne année 2004 et je vous invite à venir lever le verre de l'amitié le samedi 10 janvier 2004 à 17 heures à la salle polyvalente.

Nadine COTE

Mairie de La Cerlangue

2 route de St Romain de Colbosc
76430 La Cerlangue
Tél : 02.35.20.50.56
Fax : 02.35.55.06.51

Accueil du public et
permanences

Madame le Maire, Nadine COTE :

Jeudi de 15h00 à 19h00 (les autres jours sur rendez-vous)

Le secrétariat de Mairie :

Mardi de 10h00 à 12h00 (adjoint, présent aux mêmes heures : Laurent PERROT)
Mercredi de 10h00 à 12h00 (adjoint, présent aux mêmes heures : Roland ATHINAULT)
Jeudi de 15h00 à 19h00 (adjoint, présent de 17h00 à 19h00 : Georges LEGENTIL)

Syndicat d'eau, Monsieur Jules LECLERC : 02.35.55.06.71

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00.

Centre Communal d'Action Sociale

Qu'est ce que l'action sociale ? Pour nous, à La Cerlangue, le CCAS aide les familles en difficulté selon un barème de revenus hors allocations familiales.

BAREME : Plafond de ressources nettes mensuelles par foyer à ne pas dépasser :

Pour une personne seule : 824 €

Pour les couples sans enfant : 1 221 €

Pour les familles :

3 personnes : 1 217 €

4 personnes : 1 383 €

5 personnes : 1 555 €

6 personnes : 1 714 €

- Les personnes dont les ressources (au vu de l'avis d'imposition) sont inférieures à ce barème peuvent bénéficier, 1 fois par an, d'une aide :
 - pour le chauffage de leur logement, en bon, dont la somme varie entre 95 € et 195 €.
 - au transport, de 100 €, s'ils ont des enfants lycéens.
 - s'ils ont des enfants scolarisés en primaire ou au collège qui partent en classe de découverte. Le CCAS participe à hauteur de 40 % de la somme restant à charge des parents.
- Pour cette année 2003 / 2004 de nouvelles actions sont entreprises :
 - Participation à hauteur de 50 % du prix du repas pour les enfants scolarisés en classe de CLIS à St Romain de Colbosc.
 - Instauration d'une bourse étudiant de 175 € pour chaque jeune Cerlanguais de moins de 25 ans qui relève du régime étudiant.
- Bien sûr, comme par le passé, nous étudions les autres sujets et situations au cas par cas.

Les membres du CCAS : assistés de la secrétaire de Mairie Mary-Christin Bryant.

Mesdames : Chapelle, Coté, Dumesnil, Lair, Lallemand, Lebrument, Perrot, Sébinwa.

Messieurs : Defoulny, Legentil, Poitou.

Culte Catholique

Paroisse Sainte Thérèse des ponts de Seine 02.35.20.51.47 Eglise Saint Léonard de La Cerlangue.

ACTION SOCIALE DEPARTEMENTALE

Centre Médico-social / PMI

12 rue Elisée Lecat
76430 St Romain de Colbosc
Tél : 02.35.20.10.90
Fax : 02.35.30.85.79

Direction de l'Action Médico-sociale Territoriale et de l'Insertion

Permanences et Consultations

Permanence de la puéricultrice de PMI

Pour les enfants de 0 à 6 ans

(conseils de puériculture, pesée des nourrissons)

Sans rendez-vous : mardi de 14h00 à 16h00 et vendredi de 09h30 à 11h30.
(pendant les vacances scolaires , se renseigner au secrétariat)

Consultations de nourrissons par le médecin de PMI

Sur rendez-vous : mardi après-midi

Permanence des assistantes sociales

Sur rendez-vous

Permanence de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Sans rendez-vous : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 09h00 à 11h30.



Relais Assistantes Maternelles

Maison Pour Tous
4 avenue du Général de Gaulle
76430 St Romain de Colbosc
Tél. : 02.35.20.61.89
Fax : 02.35.20.13.03
Mél : ramptsr@wanadoo.fr

Accueil du public et permanences téléphoniques

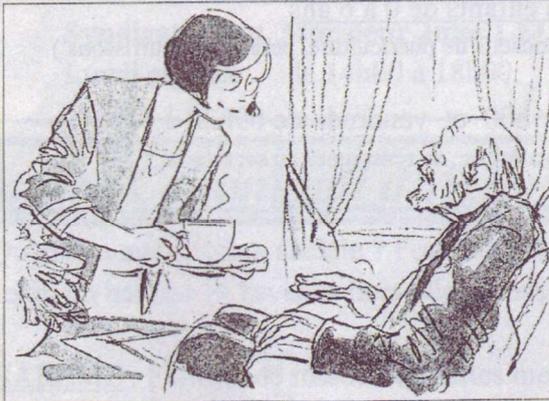
1^{er} et 3^{ème} lundi de 09h00 à 11h30
Tous les mardis de 13h00 à 16h30
Tous les jeudis de 16h30 à 18h30
2^{ème} et 4^{ème} samedis de 09h00 à 11h30



Animatrices du relais :

Natacha LAMOTTE
et Cécilia THUNE

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE DE ST ROMAIN DE COLBOSC



Cette Association gère les services d' Aide Ménagère, de Garde à domicile, d'Information Service ainsi que le service de Coordination Gérontologique Cantonale.

Afin de pouvoir bénéficier du service de repas à domicile (qui dépend de l'Hôpital de Saint Romain de Colbosc) et du service de téléassistance (qui dépend d'un organismes privé, G.T.S), il est également nécessaire de passer par l'Association.

Les services sont regroupés à l'Hôpital Local de Saint Romain de Colbosc.



Un numéro de téléphone unique pour tous ces services a été mis en place :

☎ 02.35.30.04.85

Fax 02.35.13.63.41

E.mail : AGCSR@wanadoo.fr

Permanences : Le matin de 9h à 12h30

et l'après-midi de 13h30 à 17h

Les lundis, mardis, jeudis

La secrétaire coordinatrice, Madame FOLLAIN Sylvie a pour mission :

- D'orienter les demandes vers les services existants : le service d'aide ménagère, le service de garde à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, le service de repas à domicile.
- De faire le lien entre les familles, les bénévoles, les Mairies, les services sociaux et hospitaliers...
- De remplir une fonction de secrétariat : compléter des dossiers d'aides, des documents...
- De renseigner les familles et les personnes à propos des lois sociales et les services gérontologiques.

Définition de l'aide à domicile : L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes âgées un travail matériel, moral, social, contribuant à leur maintien à domicile. Elle exécute les tâches ménagères et les activités de la vie quotidienne : l'entretien courant de l'habitation, l'entretien du linge, les courses, la préparation des repas et les soins élémentaires d'hygiène. Elle assure également une présence auprès de la personne âgée : Accompagnement lors d'une promenade, d'un jeu... écoute et apport d'un réconfort et permet donc de garder le contact avec l'extérieur. Selon les ressources et l'état de santé de la personne âgée une prise en charge est faite soit par :

- **Le service d'aide ménagère** (Madame COURSEAUX Nathalie)
- **Le service de garde à domicile** (Mesdames FOLLAIN Sylvie et COURSEAUX Nathalie)

Service de repas à domicile : Ce service est réservé à toute personne âgée ne pouvant préparer son repas parce qu'elle traverse une période difficile (sortie d'hôpital, isolement, maladie...) et résidant sur le canton de St Romain de Colbosc (y compris la résidence Pellot).

Le service peut tenir compte des différents régimes (Régime sans sel et pour personne diabétique...).

La livraison comprend une entrée, un plat de résistance, un morceau de fromage, un dessert, du pain et un potage pour le soir.

Le prix du repas est de 6,50 euros pour l'année 2004.

Pour l'obtenir, s'adresser auprès du service de coordination gérontologique au 02.35.30.04.85.

Téléassistance : De jour comme de nuit, la service de Téléassistance est un bon moyen d'être rassuré. Au moindre incident, ce service vous permet de lancer un appel de n'importe quel endroit de votre habitation, en appuyant sur la télécommande. Un opérateur dialogue directement avec vous par interphonie sans que vous ayez à décrocher votre téléphone. Vos amis, vos voisins, votre famille ou les services de secours appropriés, sont alors contactés par l'opérateur pour vous porter assistance sur place.

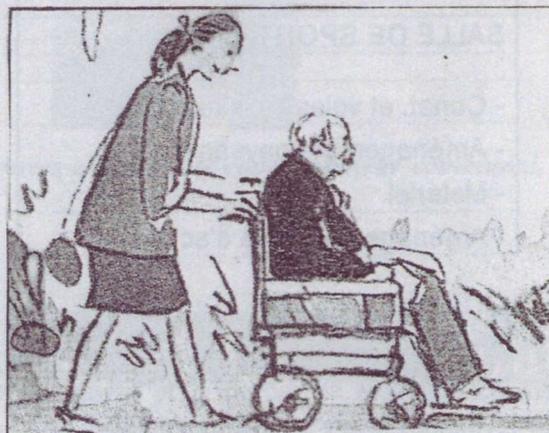
Le Service de Coordination Information Service : Les fonctions de ce service sont :

- Informer des différentes manifestations sur le canton,
- Assurer un lien entre les clubs des aînés des différentes communes du canton,
- Organiser des manifestations et encadrer les personnes qui y assistent.

Madame LAUDINET Patricia tient ses permanences à la Mairie de Saint Romain (Tél:02.32.79.24.69) et pourra également vous renseigner au bureau de l'Association chaque mercredi matin.

Antenne Alzheimer-Le Havre- Pays de Caux : Une permanence d'accueil assurée par Madame FAUVEL Marithé a lieu le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h à la Mairie de Saint Romain de Colbosc.

AFIN D'ORGANISER LE MIEUX POSSIBLE UN RETOUR A DOMICILE LORS D'UNE HOSPITALISATION, IL EST IMPERATIF DE PREVENIR LE SERVICE DE COORDINATION AVANT LA SORTIE DE L'HOPITAL. DE CE FAIT, LA PERSONNE PEUT BENEFICIER RAPIDEMENT DES AIDES PROPOSEES.



AGCSR

Budget Primitif 2003

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (737 970 €)		RECETTES (737 970 €)	
Charges de personnels	227 260 €	Impôts et taxes	344 060 €
Charges à caractère général	197 400 €	Dotations participation	240 760 €
Prélèvement pour investissement	193 810 €	Excédent 2002	120 500 €
Charges de gestion courantes	119 000 €	Produit de services	21 150 €
Autres charges	500 €	Autres produits	11 500 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES (870 680 €)		RECETTES (870 680 €)	
Restes à réaliser 2002	99 960 €	Restes à réaliser 2002	15 200 €
Matériel divers	15 000 €	Excédent 2002	47 670 €
Crypte St Jean d'Abbetot	10 600 €	Subvention monument historiques	7 800 €
Porte église St Léonard	4 000 €	Fonds compensatoires TVA	31 200 €
Route de Babylone	23 500 €	Taxe locale d'équipement	10 000 €
40è tr. Le Bocquetal	300 €	Prélèvement	193 810 €
41è tr. Tancarbot	130 €	Réserve	112 000 €
42è tr. La Mare des Chaudières	1 420 €	Placements	115 000 €
19è tr. Éclairage CD 39	2 700 €		
Effac. réseaux Mare des Chaudières	23 200 €		
Réserve foncière	18 000 €		
SALLE DE SPORTS			
- Const. et voies réseaux divers	621 870 €	- Subvention Conseil Général	180 000 €
- Aménagement paysager	20 000 €	- Subvention Parc de Brotonne	8 000 €
- Matériel	20 000 €	- Don CCAS	50 000 €
- Aménagement voie d'accès	10 000 €	- Emprunt	100 000 €

Information CCSR

Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc

Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie de St Romain de Colbosc :

Hiver (1er novembre au 31 mars)

Lundi	9h - 12h	
Mercredi		14h - 16h
Vendredi		14h - 16h
Samedi	9h - 16h (en journée continue)	

Eté (1er avril au 31 octobre)

Lundi	9h - 12h	15h - 19h
Mercredi	9h - 12h	15h - 19h
Vendredi		15h - 19h
Samedi	9h - 19h (en journée continue)	

Informations générales

Recensement de la population 2004

Notre commune ainsi que les communes de Sainneville et Oudalle ont été désignées par l'INSEE pour effectuer un recensement de la population en 2004.

A partir du 15 janvier 2004, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature du Maire. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale annoncera le démarrage de la collecte dans les communes concernées par l'opération en 2004.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs qui seront chargés de l'enquête, il s'agit de :

Madame Varin Nathalie,



Madame Rozen Françoise,



Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le coordonnateur communal, Mme Bryant au 02 35 20 50 56 à la Mairie.

Vols dans le cimetière

Un cimetière, dernière demeure de ceux que nous avons aimé, est nécessairement ouvert à tous pour que chacun puisse s'y recueillir. Ce lieu, indissociable d'une Commune et de la vie qui s'y déroule, mérite, plus que tout autre, le respect. Nul n'ose imaginer devoir fermer notre cimetière car le chagrin et le besoin de recueillement ne s'accommodent pas d'horaires ; de même, nul n'ose imaginer impunis les délits de vols qui s'y sont produits. Ces actes répréhensibles au regard de la Loi, le sont également et surtout au regard de la Morale individuelle.

Nous ne saurions accorder de tolérance à l'égard des coupables.

Jérôme DEFOULNY

Comptes-rendus de Conseils Municipaux

Les comptes-rendus de Conseils Municipaux sont régulièrement fournis à la Presse afin de leur faire bénéficier d'une plus large diffusion. La Presse est libre de les diffuser partiellement, intégralement, ou pas du tout, selon son propre programme établi. Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont affichés, dans leur intégralité, sur le panneau d'annonces de la Mairie.

Les joies

NAISSANCES

BOURGEOIS Zoé Charlotte Capucine	28 décembre 2002		
BOQUET Julia Christelle Audrey	19 janvier		
DEBRAY Léo Erick Osman	26 mars	BRIERE Baptiste Maxime Laurent	15 août
TESSIER Bérénice Linh	18 avril	OFFROY Clarisse Eugénie Marie Catherine	05 septembre
FONTAINE Brice Pierrick	04 mai	RIHAL Justine Marie Marthe	09 septembre
LEMAITRE Thaïs Sophie Jérôme	07 mai	NICOLAS Fanny Laëtitia Véronique	16 septembre
BOUVIER Léa Annie Françoise	18 juin	GUIGNERY Loanne Peggy Lilou	11 octobre
ACCARD Fany Isis Marie	18 juin	TERRIEN Carolane Armelle Alexia	17 octobre
ACCARD Romain Henry Martial	18 juin	LEROUX Marie Dominique Anne	22 octobre
MIHELIC Manon Dorotheé Eliane	22 juillet	LEMAGNEN Anthime Mattéo	05 novembre
		SOUABE Raphaël Georges Auguste	08 novembre
		RICHARD Rozenn Solen	10 novembre

MARIAGES

- CORDIER Dominique Marie Henri		
AUVRAY Isabelle Lucienne Renée	07 juin	
- PETIT Jérôme Roger		
LUCAS Eugénie Marie Michèle	14 juin	
- BOUMEHDI Hadj Ahmed		
PLANCHON Natacha Simone Renée	14 juin	
- MARSOT Arnaud Denis		
POUPARD Barbara Rachel Micheline	14 juin	
- LENORMAND Carl Jacques Fernand		
GUY Esther Sandrine Bernadette	19 juillet	
- LEMOUCHEUR Philippe Jacques Jean-Marie		
GEFFROY Emilie	09 août	
- DESCHAMPS Fabien Jean Joseph		
FEUILLOLEY Alexia Marie-Françoise Bernadette	09 août	
- REVEREND Thierry Louis Raoul		
HANGARD Sandrine Andrée Mariette	30 août	
- BREFDENT Kévin Claude Daniel		
DESCHAMPS Emmanuelle Cindy Annick	19 septembre	
- COLCHEN Cyril Robert Thierry		
FONTAINE Gaëlle Nicole Fernande	18 octobre	



Les peines

DECES

BRETON Julien Olivier Jean	16 janvier
FOUET Boris Stive	16 janvier
LEROY René Henri Gustave	30 mars



TRANSCRIPTIONS DE DECES

LEMESLE Marc Gérard Marie	24 décembre 2002
LETHEUX Lionel Georges Henri	17 mars
LECLERC Michel Claude Joseph	12 avril
LEGOY Juliette Augustine Florine Epse CAPETTE	25 avril
LEFEBVRE Louise Berthe Vve DUMENIL	17 juillet
DURECU Marius Charles	30 septembre
TESNIERE Jean-Pierre Michel	21 octobre
BENETAUD Jeanne Emilienne Vve RIVERAIN	23 octobre
AUBRY Maurice Henri Joseph	22 novembre

Pensée

Quel que soit l'âge où l'on meurt, la peine et le chagrin sont immenses pour ceux qui restent. Mais, cette douleur se transforme en cri de révolte, lorsque des enfants de 17 ans, à l'aube de leur vie, sont victimes de l'absurde inconscience routière qui sévit dans notre campagne.

Tous, nous nous sommes sentis proches des familles de Julien et Boris. Rarement une telle participation de soutien ne s'était manifestée dans notre commune. C'est la preuve que nous sommes tous concernés par ces malheurs.

Nous leur rendons ici un dernier hommage et assurons leurs familles de notre plus grande sympathie.

Jérôme DEFOULNY

La Commune et ses Générations

Les anciens

C'est sous un ciel normand que le voyage de nos retraités a eu lieu le 21 mai 2003. Le programme de cette journée promenade offerte par la Commune aux 77 participants était bien rempli : Matinée consacrée à la visite de la cité de la mer à Dieppe où quantité de thèmes furent l'occasion de redécouvrir le littoral local.



Déjeuner avec animation réussie à Ouville la Rivière au restaurant le « Mambo ».



Après-midi au Parc des Moutiers à Varangeville sur Mer : Promenade dans les successions de clairières merveilleuses à cette période de floraison des rhododendrons plus magnifiques les uns que les autres.

La Commune a également pour habitude d'organiser chaque année un goûter de Noël, occasion de partager la bûche traditionnelle et de distribuer le colis de fin d'année.

Maryse PERROT

Les enfants

Chaque année, la Municipalité offre un spectacle à la plus jeune génération de Cerlanguais. Tous les enfants s'étaient réunis à la salle polyvalente le dimanche 15 décembre 2002 après-midi pour assister à un numéro de clowns.

Le spectacle mettait en avant toute la palette de talent des artistes, mélange de poésie, orchestration et grosses farces dans la plus pure tradition du cirque. Les enfants, parfois acteurs sur scène, s'en sont donné à cœur joie.



Jérôme DEFOULNY

Lorsque vous lirez cet article, le spectacle de Noël des enfants 2003 sera passé depuis quelques jours. Les contraintes d'impression de ce Bulletin font que les événements postérieurs à début décembre sont relatés dans le bulletin de l'année suivante. C'est la raison pour laquelle nous parlons ici du spectacle 2002.

Evènements communaux

Changement de Boulangers

A l'initiative de la Mairie, anciens et nouveaux boulangers étaient réunis autour d'un vin d'honneur servi à leur intention. Ce fut l'occasion de remercier M et Mlle Lenoir pour la qualité de leur commerce pendant les 15 ans passés dans notre Commune, et aussi de connaître nos nouveaux boulangers M et Mme Hardi. Le discours de Mme le Maire mettait l'accent sur la jeunesse des nouveaux arrivants, la bonne réputation acquise par notre boulangerie au fil des années et le besoin de maintenir les commerces alimentaires de qualité dans notre village.



Les Cerlanguais étaient invités à rester fidèles à nos commerces, seul gage de leur prospérité et du maintien des services qu'ils nous rendent. M et Mme Roussel, qui tiennent notre charcuterie épicerie, félicitaient leurs anciens et nouveaux confrères avec des cadeaux et un discours d'encouragement. Le public, très nombreux, fut convié à lever le verre de l'amitié et à goûter les produits de M et Mme Hardi.

Jérôme DEFOULNY

Départ de Mme Jourdain

Au service de la Commune depuis Avril 1986, au poste de surveillante et agent d'entretien de la salle polyvalente, Lucette Jourdain a cessé son activité. A cette occasion, la Municipalité a servi un vin d'honneur le 14 novembre dernier à la salle polyvalente. Sa famille, ses collègues, et une assistance nombreuse, levaient leur verre à sa nouvelle situation.



Le discours de Mme le Maire évoquait la carrière de Lucette Jourdain au sein de notre Commune, concluant sur ses excellents états de service dont efficacité et rigueur étaient les maîtres mots. De nombreux cadeaux, témoignages de l'amitié et de la reconnaissance éprouvées à l'égard de l'honorée du jour, étaient dépaquetés, non sans émotion. Aux photos souvenirs succéda un buffet salé sucré préparé par notre artisan boulanger-pâtissier, dont la qualité fut unanimement appréciée.

Jérôme DEFOULNY

11 novembre

L'habitude était prise de dire que tous les 11 novembre se ressemblaient : Temps gris, quelques participants, le porte-drapeaux, le Conseil Municipal, la minute de silence et la Marseillaise ... mais, cette année, les enfants de notre Commune nous ont réservé une bien belle surprise par leur présence active, notamment pour entonner l'hymne Français. De mémoire de Cerlanguais, il

y avait bien longtemps qu'une telle foule ne s'était rassemblée autour du monument dédié à ceux qui se sont sacrifiés pour nous garantir les valeurs démocratiques auxquelles nous tenons tant. Nous remercions vivement Madame la Directrice et Mesdames les Institutrices de s'être investies dans cette leçon d'instruction civique grande nature, relayée par d'intéressants exposés en classe.



A l'issue de la cérémonie du souvenir, les participants furent conviés à un vin d'honneur servi par la Municipalité à la Salle des Marronniers.

Ce fut l'occasion de la remise des décorations aux médaillés du travail.

Nos médaillés du travail 2003

ECHELON ARGENT :

Madame Sylvie JOUENNE

ECHELON VERMEIL :

Madame Eliane CAILLIEU

Monsieur Didier ANDRIEU

ECHELON OR :

Madame Josiane LE FOLL

Monsieur Jean-Claude CAILLIEU

Monsieur Gilbert LEMARCHAND

Monsieur Serge MALANDAIN



Maryse PERROT et Jérôme DEFOULNY

d'un projet ...

Un des objectifs de l'actuelle Municipalité était de créer une salle de sports dans notre commune. Ce projet avait pour but de rendre à la salle polyvalente sa vocation première, c'est-à-dire, l'accueil de manifestations, spectacles et vins d'honneur. Ce besoin se faisait ressentir avec une population en augmentation constante. C'est aussi la suite logique d'un programme de développement des infrastructures collectives. Pour mémoire, 1985 construction de la maternelle, 1986 la salle polyvalente, 1996 le restaurant scolaire, 1998 deux classes supplémentaires.



Etapes

1998 : acquisition du terrain

1999 : études de terrain

2001 : obtention de subvention

2002 : obtention du permis de construire

2003 : début des travaux en mars, réalisés par des entreprises de la région.



La salle, telle qu'elle nous est livrée, permettra la pratique de tous les sports dits « de sol ». Le club de gymnastique et le club de judo seront utilisateurs dès l'inauguration, mais nous espérons que cette belle infrastructure suscitera des vocations pour des clubs tels que danse, autres arts martiaux, musculation etc... L'école des pépinières et la Maison Familiale Rurale pourront pratiquer leurs activités physiques dans de bien meilleures conditions qu'actuellement.

La conception de notre salle permet un agrandissement de type « gymnase »...dans quelques années peut-être...



Les travaux actuels suivent leur cours selon le programme prévu. Nous pensons inaugurer la salle fin février, début mars.



à sa réalisation

Jérôme DEFOULNY

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le Syndicat alimente en eau potable 2 262 abonnés. La qualité des eaux produites est contrôlée régulièrement sur tout le trajet, du pompage à la distribution. La D.D.A.S.S. a qualifié l'eau distribuée de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Les subventions ont été obtenues, et l'appel d'offres lancé, pour le renforcement eau prévu l'an dernier sur les communes de La Cerlangue, Sandouville et Saint-Vigor. L'entreprise DEHE T.P. a été rendue adjudicatrice pour une dépense de **390 000 € H.T.**, à laquelle s'ajouteront les honoraires du maître d'œuvre.

Dans le cadre du plan Vigipirate et des mesures de prévention qui en résultent, les installations de production, stockage et distribution seront équipées de dispositif d'alarme.

Pour l'amélioration du service eau, une interconnexion entre notre Syndicat et celui de Saint-Romain a été étudiée. Nous serons maître d'ouvrage ; la dépense prévue pour 3000 mètres de canalisation est de **404 000 €**.

Les travaux de la 28^{ème} tranche assainissement à Tancarville se sont déroulés normalement. De gros problèmes sont survenus au cours de l'exécution de la 29^{ème}, suite à la présence d'une source sous la Départementale. Les travaux ont été stoppés, et un complément d'étude nécessaire, impliquant l'établissement d'un avenant au marché de **16 079,03 € H.T.**, ce sans subvention. Ces travaux ont été réceptionnés avec soulagement.

Toutes les prévisions de travaux assainissement n'ont pas été menées à terme. Le Syndicat a décidé de contacter un nouveau maître d'œuvre, et au cours de la réunion du 13 Octobre, SOGETI Ingénierie a été retenu parmi les offres qui ont été reçues.

Le Syndicat envisage de reprendre rapidement les dossiers restés en l'état, à savoir :

- Poursuite de l'étude pour remplacement de la lagune 1 de St-Vigor, l'emplacement actuel ne paraissant pas convenir à la D.I.S.E.
- Mise au normes de la lagune 2
- Etude diagnostic des réseaux assainissement Saint-Vincent-Cramesnil / Saint-Vigor-d'Ymonville et du hameau de Saint-Jean-d'Abbetot à La Cerlangue
- A la demande du SATESE, il va falloir penser à la station de Sandouville.

En ce qui concerne la station de La Cerlangue / La Remuée, les démarches administratives entreprises ont finalement abouti, et après notification de l'arrêté préfectoral d'expropriation, un accord de cession du terrain a été obtenu.

Compte tenu du projet à établir, des consultations d'entreprises, des appels d'offres, des demandes de subvention, de nombreux mois s'écouleront encore avant de voir les eaux usées arriver sur le site.



Le Président

Pages Jeunes

Jeunesse...quand tu nous tiens...

Depuis plusieurs années déjà, les élus locaux déplorent nombre de dégradations perpétrées à l'occasion de rassemblements sur les lieux publics : bouteilles et verres cassés, nuisances sonores types « boîte de nuit de plein air », déchets en tout genre, tags, dégradations et détériorations de lieux publics que ce soit à proximité de la cantine, de la salle polyvalente ou de la Mairie ...

Les années passent, et pourtant les nuisances perdurent, les « anciens » jeunes étant relayés par d'autres au fil du temps ...

L'année 2003 a été une fois de plus l'occasion de réunions de jeunes à la fois originaires de la Commune et extérieurs à celle-ci. L'insouciance de cette jeunesse qui se rassemble pour chercher ? Quoi ? Qui ?... Cela reste un mystère pour beaucoup d'entre nous ... La reconnaissance, la considération à

travers le paraître ? Ou, tout simplement se chercher soi-même ? Toujours est-il que le scénario est à chaque fois identique, propice à des consommations (trafics ?) de stupéfiants ainsi qu'à des consommations irraisonnées de boissons alcoolisées en tout genre.

Heureusement, loin de nous l'idée de décrier la Jeunesse dans son ensemble car beaucoup de nos jeunes suivent un cheminement exemplaire, conscients des valeurs et des bienfaits de la vie en Société.

Notre Commune les y encouragera toujours.

La désespérance de quelques uns ne doit pas nous obscurcir l'horizon. Ne faisons pas de quelques cas une généralité.

Passer du statut d'enfant à celui d'adulte nécessite un effort et une prise de conscience. Ce cap est plus difficile pour certains et certaines d'entre nous.

Il appartient, à l'ensemble des citoyens que nous sommes, de les aiguiller vers les structures qui fédèrent autour de projets sportifs, associatifs et culturels. Rappelons aussi que le Maire, en vertu de ses pouvoirs de Police Municipale, doit assurer, tant qu'il est possible, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

C'est ainsi que pour tenter d'enrayer ce phénomène et d'estomper les nuisances pour les habitants, après avis conforme du Conseil Municipal, Madame le Maire a pris en septembre 2003 un arrêté interdisant la consommation de boissons alcoolisées sur l'ensemble des voies, places, jardins et terrains publics situés sur la Commune.

Méditons sur cette phrase de Woody Allen : « *L'avenir m'intéresse, car c'est là que j'ai décidé de passer mes prochaines années* ».

Maryse PERROT et Jérôme DEFOULNY.

Recensement militaire

Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

Le recensement est obligatoire !

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie ; elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique : BEP, BAC, permis de conduire...

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du service national

Quartier Philippon

56 rue Saint-Vivien

76000 Rouen.

Réception du public uniquement sur rendez-vous

Adresse Internet : csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr

Vive les Vacances !

Succès !

● Depuis quelques années, la municipalité confie la gestion de notre centre de loisirs à la F.H.O.L (Fédération Havraise des Œuvres Laïques). Malheureusement, comme nous l'indiquions dans le précédent bulletin, le centre était victime d'une baisse régulière de fréquentation. Les activités du mercredi et des vacances en période scolaire avaient disparu, faute de participants. Seule l'activité estivale subsistait. Le Conseil Municipal restait persuadé que le centre de loisirs avait encore un rôle important à jouer dans la vie sociale des jeunes au sein de notre Commune. Un nouveau cahier des charges, un nouveau directeur, une nouvelle équipe d'animateurs et de nouvelles ambitions... il n'en fallait pas moins pour renouer avec le succès.



Nos pirates sur le mât.
Camping à Fécamp.



L'union fait la force...
Camping à la Forêt de
Montgeon au Havre.



Sur la plage de Fécamp



Mais, dites-moi,
qu'est-ce qu'on fait en
vacances au centre ?

On se
fait plein de
copains !



A la piscine de Lillebonne

● Du 30 juin au 22 août, ce ne furent que jeux, plage, piscine, promenades, activités manuelles, préparation des repas, poneys, camping et tant d'autres aventures... Autant d'occasions de rigoler entre copains de tous âges.

Du lundi au vendredi, Sylvain, Nathalie et Sylvie accueillait nos enfants entre 8 heures et 18 heures.



Séjour camping enrichissant à Thuit-Signol

Le château de Thuit-Signol et son grand parc.



Pénélope, la mascotte, joue la star devant l'objectif.

● La F.H.O.L dispose d'un magnifique domaine à Thuit-Signol, dans l'Eure. Pour le plus grand bonheur des enfants, activité Poneys, balades, piscine, couchage sous un vrai tipi indien et plein d'occasion de faire la fête.

40 enfants, âgés de 6 à 15 ans, ont fréquenté le Centre de loisirs cet été. Chaque semaine comportait un séjour camping.

Quand il fait chaud comme ça !
Et que les batteries sont à plat ...



... il suffit
d'une belle piscine
et c'est reparti
pour la bonne humeur !



Petit-déjeuner sur les hauteurs de Fécamp

● Les animateurs ont su créer une ambiance formidable qui a fait l'unanimité ! Grâce à une pédagogie à toute épreuve et un sens aigu des initiatives, Sylvain et son équipe sont devenus de véritables amis des enfants mais également des parents qui s'impliquaient dans la vie du centre. Pour clore le séjour, les enfants ont eu droit à une super boum précédée d'un copieux buffet avec les parents.

A l'heure du bilan, nous pouvons dire que le centre de loisirs de cet été 2003 a passé son examen avec **mention très bien !**

A l'année prochaine !

Merci à Sylvain, Nathalie, Sylvie et Monsieur Lizy .



L'année 2003



Rentrée de septembre 2003



Effectif total : 151 élèves

Maternelle

26 petits et moyens

Mme QUEMION

25 grands

Mlle BELLONCLE

Primaire

22 CP

Mme COSME

26 CE1 / CE2

Mme LE BRET

26 CE2 / CM1

Mme PARRA

26 CM1 / CM2

Mmes LABY

et ALCOVER

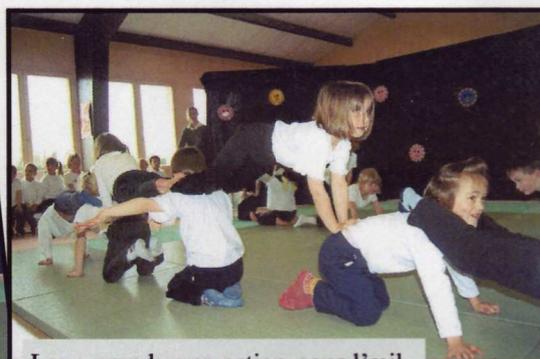
Rétrospectives...

Les petits et le cirque

Tout au long du 1er trimestre de l'année scolaire 2002 / 2003, les « moyens et grands » de la maternelle ont pu bénéficier d'une activité basée sur les numéros de cirque. La municipalité finançait en intégralité la formation dispensée par Monsieur Johane VASSE, créateur et animateur de l'association « Cirqu'onstance » à Bolbec.

10 heures de cours par classe ont suscité des vocations.

Les photos qui suivent, illustrent bien tous les efforts consentis, avec bonheur, par nos « bout de chou ».



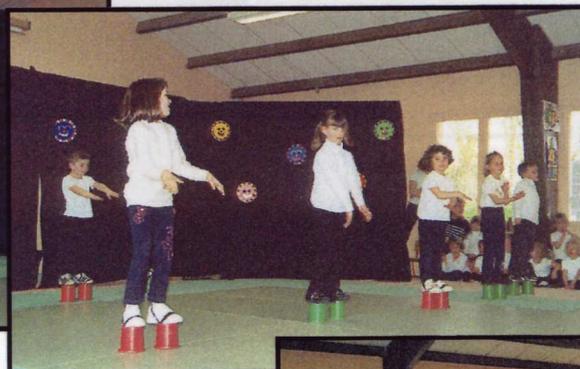
Les « grands » en action, sous l'œil attentif et rassurant de Johane !



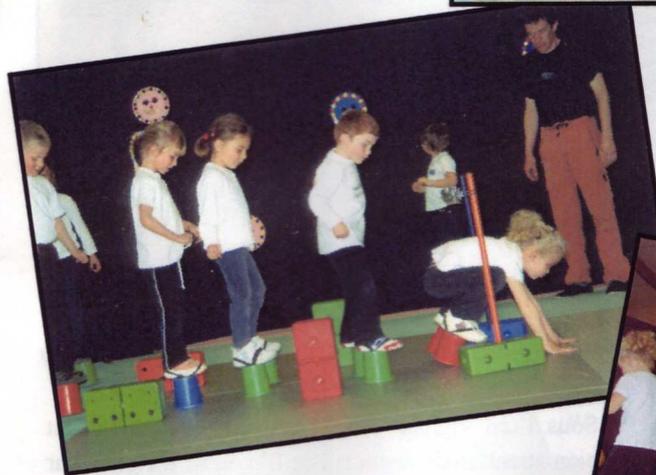
A l'aide de pédagogie, de travail et de patience, les enseignants ont obtenu des enfants bien plus qu'ils n'en espéraient.

à l'École des Pépinières

Le superbe spectacle donné en février surprenait tous les parents, enorgueillis des prouesses inattendues réalisées par leurs bambins. Au cours de ces activités, les enfants ont appris à maîtriser leur sens de l'équilibre, leur force, leur concentration mais surtout leurs appréhensions.



Synchronisation indispensable pour cette chorégraphie de « las ketchup »



Les « moyens » montraient toute leur dextérité en suivant un parcours qui, compte tenu de leur très jeune âge et de leur petite taille, semblait semé d'embûches.



Tout le monde s'est ensuite rassemblé à l'extérieur pour assister à une démonstration d'équilibre sur câble d'acier tendu. Chaque enfant faisait une longueur complète...



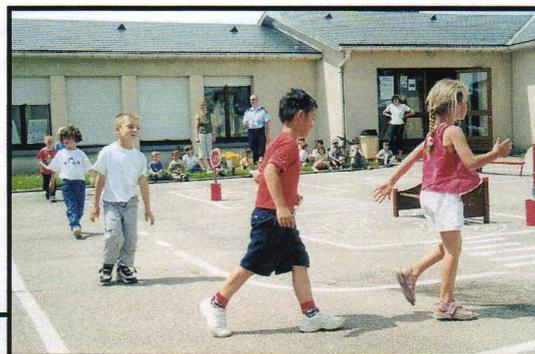
...sous l'œil attentif d'un petit spectateur très connaisseur !



Merci aux institutrices, aux aides éducatrices et à Johane VASSE (de : « Cirqu'onstance »)

Jérôme DEFOULNY

Les petits et la sécurité routière



Le temps d'un bel après-midi de juin, la cour de l'école maternelle s'est transformée en « La Cerlangue » miniature. Tous les obstacles et panneaux liés à la circulation étaient présents sur un parcours que chacun des « grands » devait emprunter. Les rôles s'échangeaient pour devenir tour à tour usager du trottoir, piéton sur route puis cycliste.

Sous l'œil vigilant des gendarmes, chacun faisait bien attention de rester sur sa file ou de traverser sur les bandes des passages protégés. Gare au stop !



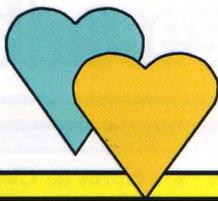
Tous les enfants ont pu démontrer leurs adresse et assiduité. Ils furent récompensés par l'obtention d'un permis nominatif de circuler à vélo, tamponné par le service de la sécurité routière et signé par un gendarme. Chacun en tirait beaucoup de fierté sur la photo de groupe.



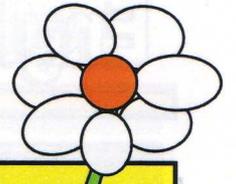
Après que tous les participants aient pris un bon goûter préparé par les mamans et les enfants, les gendarmes sont retournés dans leur caserne de Caucriauville. Le départ, sirènes hurlantes, remporta un très grand succès auprès des futurs motards, garçons et filles, accolés à la barrière. D'avis général, l'expérience est à renouveler !

Jérôme DEFOULNY





Bonne fête mamans !



Tous les élèves, des plus petits de maternelle aux plus grands de primaire, se sont réunis pour offrir un spectacle à leurs mamans. Les enfants avaient travaillé tout au long de l'année sur ce projet et les parents spectateurs ont pu apprécier les efforts fournis lors de cette représentation.



Les « aînés », de la classe de Mme LABY, faisaient profiter l'assistance de leurs talents musicaux. Au programme, flûtes et percussions variées.



La maternelle, classes de Mme QUEMION et Melle BELLONCLE prenait le relais. Les « tout petits » récitaient une comptine...



...tandis que leurs copains de récré, les « moyens » et « grands », enchaînaient avec un joli poème terminé en « explosion » de fleurs de papier.



Les « très grands » revenaient pour jouer, avec conviction, des scénettes inspirées du théâtre classique mais aussi de comédies de boulevard.



Le spectacle des enfants s'est terminé par une grande chorale composée des classes de Mmes COSME, LE BRET et SOMMER-HOUDEVILLE.



Les enfants, très en verve, continuaient avec des chants, non prévus pour le spectacle, que tout le monde entonnait. Tous les enfants furent grandement applaudis par le public, et plus particulièrement par les mamans très satisfaites de leurs petits champions. A la fin du spectacle, Mme le Maire, au nom de l'équipe Municipale, invitait l'assistance à venir partager un vin d'honneur dédié à toutes les mamans de La Cerlangue. Comme il est désormais d'usage dans notre Commune, chaque Maman présente est repartie avec une rose offerte par la Municipalité.

Jérôme DEFOULNY

English breakfast



Maryse PERROT et Jérôme DEFOULNY

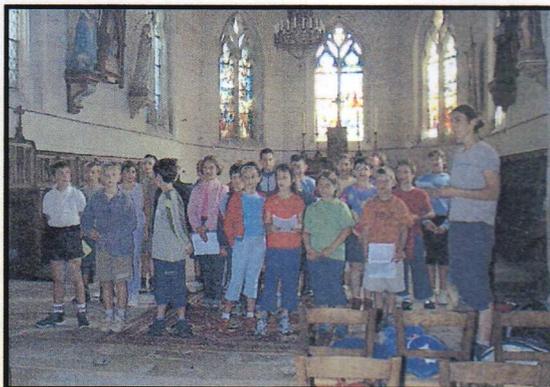
Fin juin, sur une initiative de Mme LABY, ses élèves de CM2 étaient conviés à déguster un petit déjeuner servi à la façon anglo-saxonne, composé par M. BRYANT (le plus Anglais des Cerlanguais). Au menu, jus d'orange, œufs au bacon, and so...



Atelier de pratique artistique



Le 21 juin 2003, après un travail de 8 mois avec des professionnels : architectes, professeurs du patrimoine et danseur chorégraphe, les élèves de CE2-CM1 ont fait découvrir, lors d'une randonnée pédestre, leur village sous un nouveau regard.



Ces guides d'un jour ont expliqué les différents éléments caractéristiques du Pays de Caux, le patrimoine architectural et ont fait une analyse du village à partir d'une lecture du paysage.



Lors de la visite de l'église de Saint Jean d'Abbetôt, les élèves ont présenté leur chorégraphie « paysage cerlanguais reconstruit » qui avait été créée en mettant en lien...



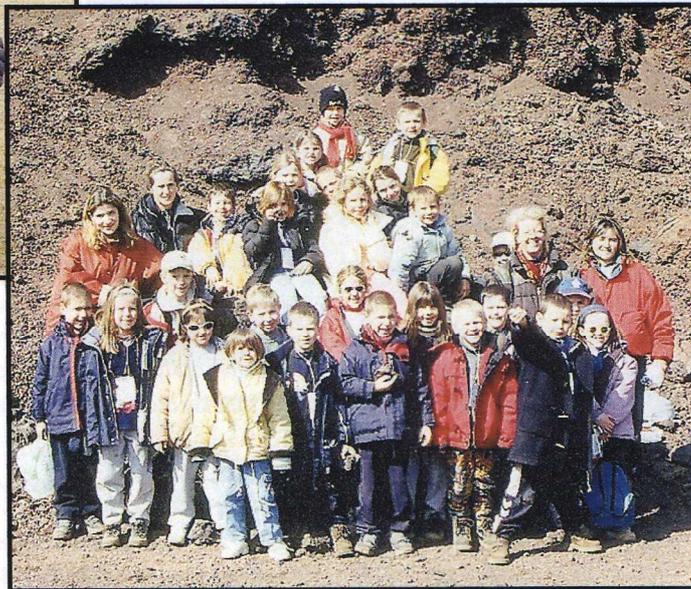
...le vocabulaire de l'architecture et de la danse. Après cette randonnée ludique et pédagogique, les participants ont été conviés à se rendre à une exposition dans laquelle les différents travaux des élèves étaient présentés.

Marie Laure PARRA

Classes de découverte à la montagne



Du 06 au 10 avril 2003, les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1 de Mmes COSME et SOMMER-HOUDEVILLE (future Mme PARRA) sont partis en classe de découverte au Mont Dore en Auvergne. Ce projet de découverte était financé pour moitié par notre Commune. La neige et le beau temps étaient au rendez-vous.



Randonnées en raquettes ou pédestres sur les volcans (à la queue loup loup) visite de Vulcania, d'une fromagerie et bien d'autres endroits encore, nous ont permis de découvrir cette belle région des volcans.

En résumé, une semaine riche en découvertes et en apprentissages.

signé : « les courtes pattes et les maxi pattes ».

Marie Laure PARRA

projets 2003-2004

CLASSES DE DECOUVERTE MATERNELLE

Les 2 classes de Maternelle (de Mme QUEMION et Melle BELLONCLE) se mobilisent cette année pour l'organisation d'une sortie de 2 jours à Pierrefiques en avril prochain. Tout un programme pour ces petits « bout de chou » âgés de 4 à 6 ans...

CLASSES DE DECOUVERTE PRIMAIRE

Les CE1-CE2-CM1 de Mmes LE BRET et PARRA préparent la mise en place d'une classe de découverte à la mer à Tourlaville dans la Manche. Le programme de ces 5 jours prévus du 03 au 07 mai 2004 n'est pas définitivement arrêté mais les activités seront axées sur le milieu marin et aquatique (cité de la mer à Cherbourg, initiation au « speed-sail »...).

Les récits de ces aventures seront relatés dans notre prochain Bulletin mais ne doutons pas que nos petits Cerlanguais attendent le printemps 2004 avec impatience...

PROJET D'ECOLE CM2

Dans le cadre de la mobilisation prônée par les nouvelles directives Ministérielles, la classe de Mme LABY mettra en place un projet d'école basé sur l'éducation et l'environnement pour un développement durable.

Les difficultés liées à la pollution au plus proche de nous, seront abordées par les élèves (pollution en baie de Seine, Air Normand...).

Un projet ambitieux de leçons de sciences et d'éducation civique alliant le côté ludique et pratique à certaines valeurs fondamentales qui permettront de préserver nos lendemains.

PROJET D'ECOLE CE2-CM1

Enfin, c'est dans le prolongement de l'Atelier de Pratique Artistique développé sur l'architecture en Pays de Caux, que les élèves de Mme PARRA bénéficieront cette année de la présence d'intervenants extérieurs pour étudier le paysage local, les racines culturelles et linguistiques de ses habitants.

L'équipe Municipale apporte son soutien à toutes ces initiatives, garantes d'un bon épanouissement intellectuel et social des petits Cerlanguais. C'est pourquoi elle finance à 50 % les classes de découvertes et les projets qui ne peuvent être couverts par la Coopérative en fonction de leur intérêt, après accord obtenu en Conseil Municipal. De plus, dans un souci d'amélioration des lieux et outils de travail, la Commune investit régulièrement à l'école, au fur et à mesure des besoins.

Maryse PERROT et Jérôme DEFOULNY

Maison Familiale Rurale

C'est dans le cadre magnifique du château de Bellevue qu'est implantée la Maison Familiale Rurale de La Cerlangue.

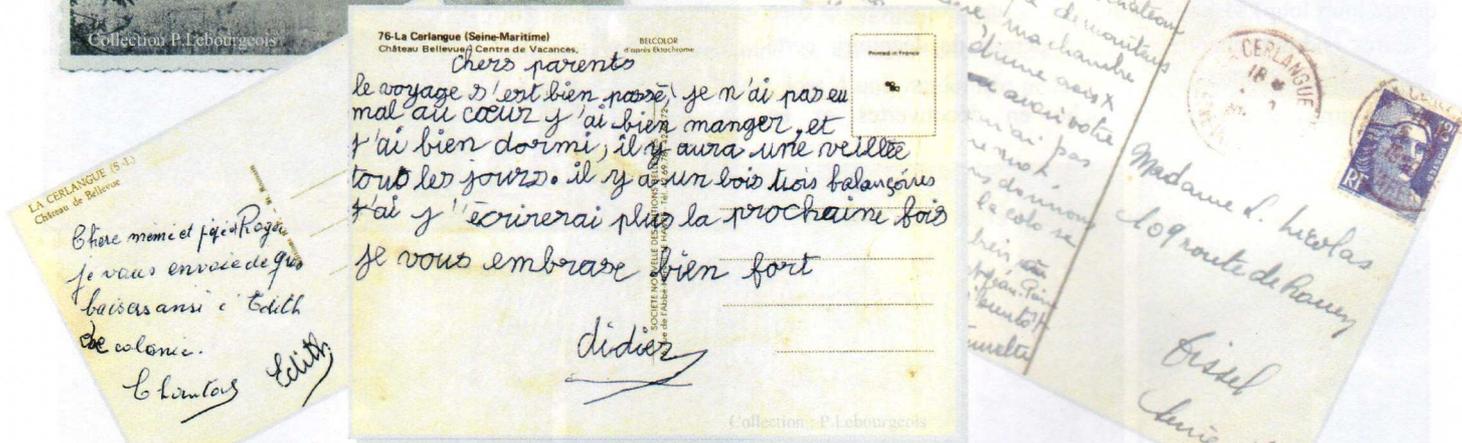
A mi chemin entre le système éducatif et le rôle associatif, cet établissement scolaire géré par un association loi 1901 concourt notamment à l'éducation et à la formation des jeunes et des adultes. La Maison Familiale assure ainsi leur insertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'alternance.

I / HISTORIQUE DU BATIMENT

Le château de Bellevue construit en 1858 était au départ une grande propriété bourgeoise. A la suite de la 2nde guerre mondiale, ce bâtiment fut cédé au Patronage Notre Dame au titre des dommages de guerre et devait essentiellement être utilisé comme colonie de vacances.



En 1964, la Maison Familiale Rurale s'est installée dans ces locaux au sein desquels elle bénéficiait d'un statut mi locataire - mi copropriétaire avec le Patronage Notre Dame : ainsi, entre les 2 entités, un partage du temps d'occupation des locaux était instauré (enseignement lors de périodes scolaires par la Maison Familiale et colonies pendant les vacances à l'initiative du Patronage Notre Dame).



Depuis 1995, l'association est devenue propriétaire de l'ensemble des biens et a pu entamer des travaux de restructuration du bâti de manière à permettre une utilisation des locaux plus fonctionnelle. D'importants travaux de mise aux normes de sécurité ont eu également lieu récemment.

Septembre 2003 : de nouveaux locaux, situés à l'entrée de la propriété, sont à la disposition des formations pour adultes (salle informatique, salles de réunion et de cours).

Ainsi, c'est dans un site « classé » disposant d'une vue sur la Seine et de locaux totalement réhabilités que l'activité de la Maison Familiale Rurale se déroule.

II / ACTIVITES EXERCEES

Les différentes formations proposées regroupant les 150 élèves sont :

- Soit des classes de 4^{ème} et 3^{ème} technologique d'orientation par alternance (à l'issue de la 5^{ème} ou de la 4^{ème}) : cette formation allie 18 semaines de formation en centre et 25 semaines de stage dans le milieu professionnel qui peut être de l'agriculture (production céréalière ou laitière) ; des animaux (animalerie, centre équestre, cynégétique...) ; de la mécanique ou de l'horticulture ; de l'artisanat et du commerce.
- Soit la préparation de Brevets d'Etudes Professionnelles Agricoles option élevage herbivore, ou option élevage de gibiers (à l'issue de la 3^{ème}).
- Soit les formations pour adultes (CAPA entretien espace rural ou MSP mobilisation sur projet, orientée vers l'environnement).

Ainsi, compte tenu de l'alternance, la Maison Familiale accueille la moitié de l'effectif total, soit 70 élèves environ, internes pour la plupart d'entre eux, motivés à exercer une activité axée sur le monde rural. Les taux de réussite aux examens professionnels sont très bons puisqu'ils atteignent respectivement une moyenne de 90 % en BEPA et de 70 % pour le brevet des collèges.

La mise en place en 1995 du BEPA « cynégétique petit gibier » a permis à la Maison Familiale de se spécialiser dans cette orientation et de gagner une certaine notoriété puisque seulement 5 établissements dispensent cette formation en France.

Le projet, toujours en cours et associé à cette formation, est l'installation d'un Institut Cynégétique de manière à sensibiliser les jeunes à l'environnement dans le cadre du développement durable.

Le respect de l'environnement, la gestion de la faune sauvage, sont autant de sujets intéressants pour les élèves lors des sorties de classes de découverte ou pour toute autre population.

Tout un réseau de professionnels (maîtres de stage) gravite autour de l'association. Sans ces derniers, le fondement même de la formation en alternance ne saurait vivre.

Les Maisons Familiales Rurales mettent en œuvre une pédagogie de l'alternance qui associe la formation générale en centre et la formation en milieu professionnel.

III / ADMINISTRATION ET DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT

La Maison Familiale étant constituée sous la forme associative, un Conseil d'Administration en est l'organe dirigeant. Les membres du Conseil sont nommés par l'Assemblée Générale sur proposition de chaque catégorie représentée (représentants des parents d'élèves, représentants des maîtres de stages, représentants des organisations syndicales agricoles ou de chasse). Il n'existe pas de membre nommé par l'Etat ou les collectivités territoriales.

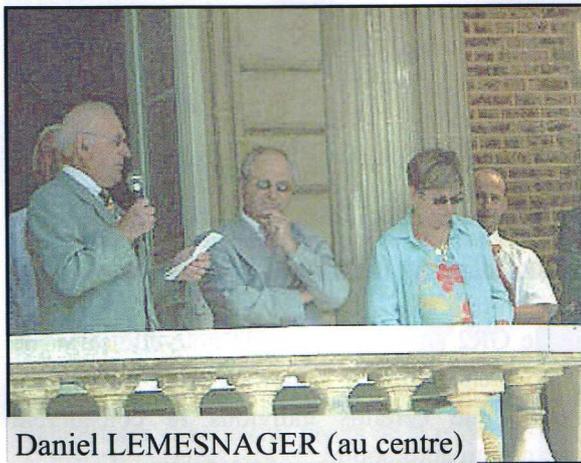
La direction de l'Etablissement est confiée à un Directeur, nommé à cette fonction salariée par le Conseil d'Administration. Ce Directeur, chargé de la gestion courante de la Maison Familiale, est donc à la tête d'une équipe d'environ 15 salariés (de droit privé), composée de formateurs, d'agents de services et d'employés administratifs.

Bien qu'Etablissement privé, la Maison Familiale Rurale reste sous contrôle du Ministère de l'Agriculture. Son budget de fonctionnement provient à 65 % du Ministère, à 30 % des familles et à 5 % de subventions diverses.

Le budget d'investissement provient pour 40 % du Conseil Régional et à 25 % du Conseil Général, le solde de 35 % faisant l'objet de prêts contractés par l'Association.

2003 fut l'année de passation de pouvoir entre les 2 Directeurs :

Mr Daniel LEMESNAGER est parti à la retraite à l'issue de l'année scolaire, courant juillet. D'abord Formateur, puis Directeur d'une Maison Familiale dans le Calvados, Daniel LEMESNAGER est arrivé, avec sa famille, à La Cerlangue en août 1973, à l'âge de 30 ans ... il y a tout juste 30 ans !



Daniel LEMESNAGER (au centre)

Durant ces 30 années, Daniel LEMESNAGER occupera sa fonction avec tout le sérieux et la rigueur qu'on lui connaît. Homme de communication, il laisse la Maison Familiale dans des locaux réaménagés et prêts à accueillir cette année pour la 1ère fois, les formations pour adultes antérieurement délocalisées.

Sans nostalgie, Daniel LEMESNAGER avoue avoir passé 30 années de bonheur à La Cerlangue, durant lesquelles il a pu associer sa famille à l'ensemble de ses satisfactions. Rappelons que le domaine associatif au sein de la Maison Familiale n'était pas la seule prédilection de la famille LEMESNAGER, puisque son action était également engagée dans les clubs de football et de tennis. Reconnu comme homme public, Daniel LEMESNAGER a été également Conseiller Municipal de 1983 à 1995.

Monsieur Fabrice MICHEL remplace donc Monsieur LEMESNAGER depuis le 15 août 2003...à l'âge de ...30 ans !

Originaire de la Basse Normandie, Monsieur MICHEL a suivi un parcours relativement atypique. Après une formation universitaire, puis divers emplois dans le secteur de la distribution et l'enseignement public, il est nommé responsable d'une classe dans la Maison Familiale des Etangs de Haute Somme en Picardie.

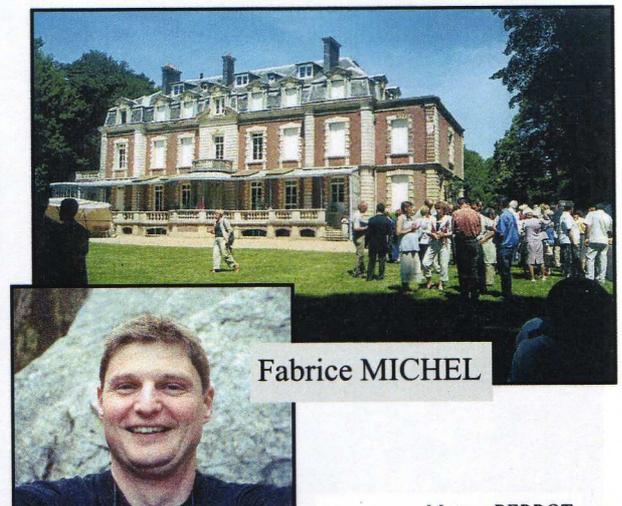
Monsieur MICHEL indique qu'il aspire notamment à développer le partenariat avec les différentes collectivités territoriales mais également avec l'ensemble du tissu associatif proche géographiquement. Par ailleurs, il affirme revenir avec plaisir dans sa région natale.

Souhaitons à ce jeune Directeur, une longue et heureuse carrière au sein de notre Commune...

...et à Monsieur LEMESNAGER une longue et heureuse retraite !!!



Collection P. Lebourgeois



Maryse PERROT

Chemins Cerlanguais

Je ne vous cacherai pas ma joie d'écrire ces quelques lignes sur les chemins communaux de la Cerlangue. En effet, comment ne pas se réjouir du travail considérable réalisé par la communauté de communes de St Romain en cette fin d'été, pour remettre en état, et de quelle manière, la boucle du « Val au pec » à « Babylone » CR 18 & 23. Tout a été réalisé à la perfection, y compris le drainage de l'eau, et il est simplement dommage d'avoir laissé, ou oublié, les 50 m du CR14 qui rejoignent la bergerie.

La cerise sur le gâteau pour cette année 2003 est l'annonce par la communauté de communes de la prise en charge totale de l'entretien des chemins de la communauté, 2 fois par an, au printemps et à l'automne.

J'invite vraiment tous les Cerlanguais à venir découvrir ce paysage vallonné, magnifique, partant de « Babylone » et, si vous êtes attentif et à l'écoute de la nature, vous y découvrirez certainement quelques chevreuils à l'entrée de ces grottes surprenantes.

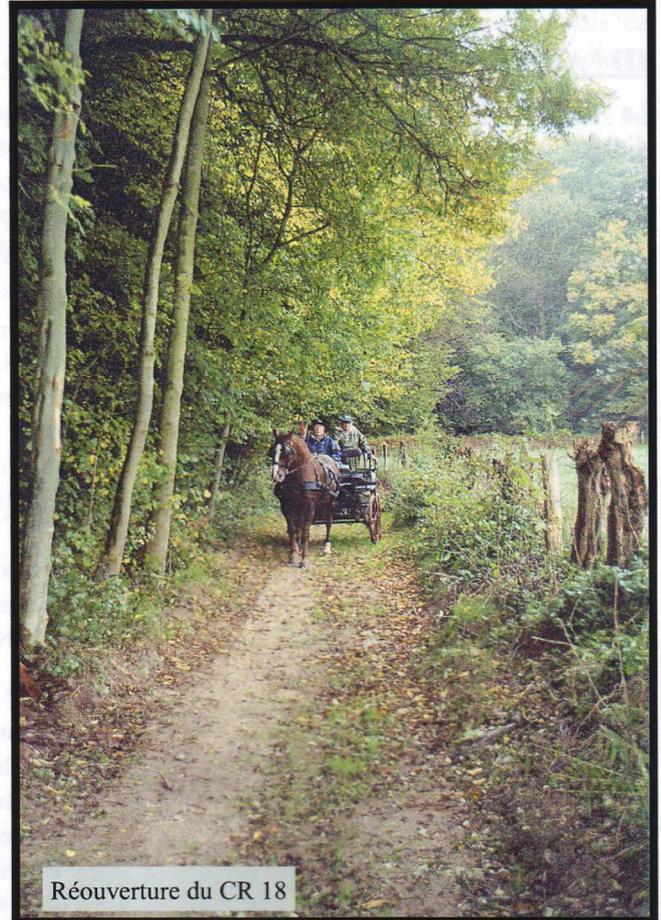
Bref, de quoi passer un bon dimanche après midi en famille.

Coup de chapeau aussi à la famille Dumesnil qui a remis en état après les pluies d'hiver le CR n° 3 qu'elle vient à peine d'ouvrir !

Autre point positif, la remise en état très prochaine, de la voie communale n° 4 qui relie « la vieille posée » aux sources de « Cressenval », chemin qui offre un panorama unique sans industrie, sur une partie de la baie de seine, dès le deuxième virage de la descente.



Remise en état du CR 3



Réouverture du CR 18

Les points noirs 2003 pour les chemins :

- En premier le GR2 situé le long de la nouvelle salle de sports, trop bien entretenu à mon avis, ce qui a pour conséquence que certains individus le considèrent comme un circuit automobile.

J'espère que le civisme de chacun permettra de garder ce chemin dans l'état et ne nous obligera pas à le modifier pour éviter ces dérives !

- En deuxième, l'engagement non tenu de M. Balant pour ouvrir le CR 16 en 2003 ! Tous les travaux sont effectués de parts et d'autres de ce chemin et, malgré cela, la barrière reste toujours cadenassée. Mais où sont passées les promesses ? Affaire à suivre.

Bonnes balades et à bientôt sur les chemins.

Michel Rats

Les associations ont la parole

Comme chaque année, la Municipalité met, librement, à disposition des diverses associations cerlangaises, les pages de son Bulletin d'Information. Ces dernières peuvent s'y présenter, relater les événements auxquels elles ont participé ou même exprimer leurs souhaits et actions futures. Le prochain paragraphe vous détaille la liste des associations répertoriées en Mairie suivi de différents articles fournis par un grand nombre d'entre-elles.

Amicale des anciennes et anciens élèves des écoles

Roland AUBER
02.35.20.60.70

A.S.L.C Club de football

Gérard CRAQUELIN
06.83.02.10.14

Club des Aînés

Roland ATHINAULT
02.35.20.01.32

Club de Gymnastique

Evelyne BOUDIN
02.35.20.50.03

La Boule cerlangaise

Edith LEGOY
02.35.20.54.14

Loisirs-Peinture

Françoise TERRIEN
02.35.20.66.44

Vaincre la mucoviscidose

Fabrice MAILLARD
02.35.13.63.21

Arc-en-ciel développement

Jean-Luc POITOUX
02.35.20.19.82

Bien vivre à La Cerlangue

Daniel BERNAGE
02.35.20.52.71

Comité intercommunal de défense des marais

Christian LE GOFF
02.35.20.18.05

Judo club de La Cerlangue

Philippe LENORMAND
02.35.2.15.44

Les Amis de l'église de Saint-Jean d'Abbetôt

Jean MILLET
02.35.20.54.26

PAC-Eureka

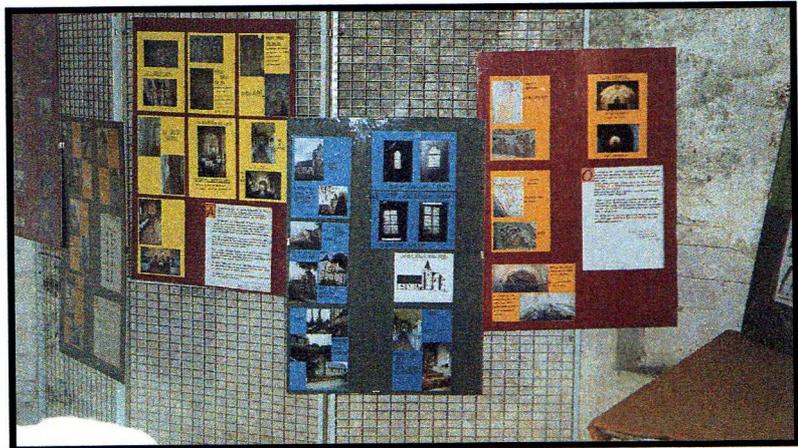
Micheline LEPICARD
02.35.20.02.25

Les Amis de l'église de Saint-Jean d'Abbetôt

Nous retiendrons cette année, parmi les manifestations organisées par l'église, l'excellent concert offert par le Conseil Général dans le cadre des Falaises Musicales. Cette manifestation a remporté un grand succès.

Les journées du Patrimoine, proposées par l'association de la Hêtraie, avaient pour thème de faire connaître certaines architectures et bâtiments divers de la région de Saint-Romain de Colbosc.

Nous nous sommes associés à cette manifestation en présentant, à l'intérieur de l'église de Saint-Jean d'Abbetôt, une exposition photographique. Celle-ci retraçait l'histoire du monument, ses détails architecturaux, les travaux réalisés depuis 10 ans et enfin, un descriptif des tâches restant à entreprendre pour sa sauvegarde.



Afin de sécuriser la sortie de l'église, nous avons demandé à la Commune d'améliorer l'accès au porche. Les travaux de reprise des marches ont été réalisés cette année à la satisfaction des usagers.

Les travaux prévus pour la stabilisation et la protection des fresques du « cul de four » de la crypte étant maintenant subventionnés, la réalisation devrait se faire dans le courant du premier trimestre 2004.

Il reste beaucoup à faire, notamment l'installation électrique qui reste notre objectif prioritaire ! Nous ne désespérons pas d'y arriver.

Nos meilleurs vœux pour 2004.

Club des Aînés

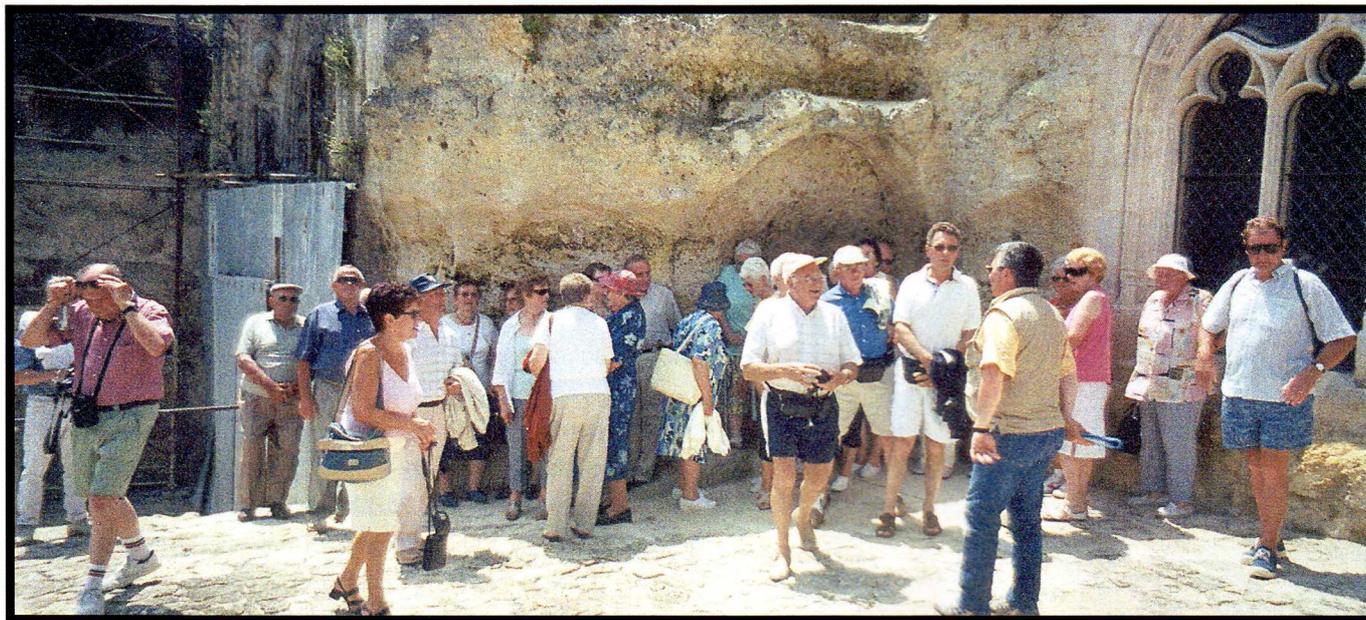
Nous nous réunissons tous les 2ème et dernier jeudi du mois (sauf en juillet et août) pour les jeux et le goûter.
Le lundi après-midi, nous effectuons une petite marche.

Nos activités en 2003

Le 09 janvier : la traditionnelle galette des rois.

Le 21 mai : voyage à Dieppe offert par la Municipalité aux personnes de 65 ans et plus. Merci à la Commune.

Du 12 au 19 juin : vacances dans le bordelais au château de Moulereys à Gradignan. Visite des principaux monuments de Bordeaux, ainsi que les vignobles de Saint Emilion en petit TGV (Train des Grands Vignobles). Promenade en bateau sur le bassin d'Arcachon et escalade de la dune du Pyla face à l'océan. A l'intérieur des terres, visite de la ferme des légumes oubliés puis dégustation des vins liquoreux de Sainte Croix du Mont. Nous avons également passé une journée dans le Médoc qui comprenait visite de château et dégustations. En conclusion, ces vacances se sont passées dans une ambiance des plus conviviales.



Le 28 août : voyage annuel d'une journée. Départ à 08h pour les 73 participants jusqu'à Beaumesnil pour le petit déjeuner et la visite d'un élevage d'autruches. Nous avons ensuite repris la route pour Longuy au Perche où un somptueux repas, avec animation, nous attendait. Vers 19h nous étions de retour à La Cerlangue pour terminer la journée autour du verre de l'amitié à la salle des Marronniers.

Le 09 octobre : repas à Babylone. Auparavant, nous faisons une promenade jusqu'à Pont l'Evêque. A l'heure du midi, nous rejoignons la salle de Babylone pour un succulent repas préparé par la Maison Lefay. Nous étions 84 participants à profiter, tout au long du repas, d'une animation de deux magiciens prestidigitateurs. Nous les remercions sincèrement pour la qualité de leurs numéros et pour leur générosité car leur prestation était gratuite.



Le 16 novembre : formidable spectacle de Jean Avenel qui au fil des ans devient un rendez-vous incontournable dans notre Commune. Cette année, la pièce, qui se nommait « la doulaïse », remporta un succès mérité. Humour cauchois et situations burlesques se succédaient pour créer un cocktail de fous rires que les spectateurs ont pu savourer pendant près de 2 heures. Décidément, Jean Avenel, Josette Doré et Stéphane Avenel sont devenus des spécialistes, surdoués, maîtres de l'art de la cauchoiserie que nous apprécions tant.

Le 11 décembre : assemblée générale avec repas et bûche de Noël. Ce fut l'occasion de distribuer les colis de fin d'année.

Prenez note : le séjour - vacances 2004 se déroulera en Alsace du 14 au 21 juin.

Bonne Année à tous, Roland ATHINAULT.

La Boule Cerlanguaise

Après 17 ans de bons et loyaux services, notre président, Monsieur Robert Letheux, a cédé sa place à Madame Edith Legoy. Nous avons noté cette année, une nette amélioration de nos adhérents, tant en nombre qu'en qualité de jeu. Cette année, 18 concours ont été organisés à domicile. Nos adhérents ont toujours la possibilité de jouer dans tous les concours cantonaux de la région. Nous comptons parmi nous une grande participation féminine qui tiennent la dragée haute au dit « sexe fort ». Nous remercions les membres du Conseil Municipal pour leur aide financière et l'entretien du terrain ainsi que les membres bienfaiteurs.



Virades de l'espoir

Nous vous souhaitons une Bonne Année 2004.

la Présidente : Madame Edith Legoy.

ASLC club de football

L'an 2004 arrive, l'équipe de football de La Cerlangue est présente pour la saison 2003 / 2004 et se compose de 23 joueurs. Elle évolue dans le championnat en 3ème série du groupe A. Les rencontres jouées à La Cerlangue ont lieu le dimanche matin à 10h00, ainsi que les matchs à l'extérieur. L'entraînement a toujours lieu le jeudi soir à partir de 18h30 sur le terrain de La Cerlangue ou à la salle de la Communauté de Communes de St Romain de Colbosc. Nous remercions Monsieur

Hue (maison Belpomme) qui nous suit aux repas organisés par l'association et également la Mairie pour la subvention qui a permis l'engagement et l'achat d'équipements pour le club. A l'occasion de la réunion des dirigeants de l'ASLC, nous avons tenu à remercier les fidèles supporters présents le dimanche matin sur la touche. L'ASLC tient à faire part de l'arrivée de nouveaux jeunes joueurs, essentiellement de La Cerlangue, ce qui permet de rajeunir l'équipe et notifier l'équipe du village.



Tournoi de la virade de l'espoir

Le bureau, composé de 12 membres et 2 dirigeants à été légèrement modifié cette année :

Président : M. Gérard Craquelin
Vice-président : M. Stéphane Ledoux
Secrétaire : M. Laurent Perrot

Secrétaire adjoint : Mlle Sabrina Craquelin
Trésorier : M. Cyrille Hoffecard
2 dirigeants : MM Pascal Hoffecard et Fabien Rolland

Le club de football est à la recherche de bonne volonté pour renforcer ses structures dirigeantes et de nouveaux joueurs pour la prochaine saison. Pour tous renseignements, s'adresser aux membres du bureau .

Cordialement, le Président.

Club de gymnastique

Notre effectif est actuellement d'une quarantaine d'adhérentes âgées de 14 à 75 ans. Les cours ont lieu à la salle polyvalente le mardi de 14h15 à 15h15 et de 20h15 à 21h15. Notre animatrice Marie-Véronique est toujours aussi dynamique. Au programme : Step, bâton, élastique, enchaînement sur musique moderne, sans oublier les fameux abdos. Dur ! Dur !



Nous fêterons, comme d'habitude, les rois, en janvier ; et notre repas annuel, fin juin, à la salle des marronniers. Mesdames, si vous voulez nous rejoindre, courage et enfilez vos joggings.

Bonne année 2004

Evelyne Boudin
(02.35.20.50.03)

Le Judo Club de La Cerlangue



Environ 80 judokas âgés de 5 à 60 ans s'entraînent deux fois par semaine à la salle polyvalente, le mercredi de 16h30 à 20h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00.

Les cours de judo, dispensés par Guillaume Selle, professeur diplômé d'état 5^{ème} dan, sont ouverts à toutes et à tous, que ce soit pour un simple loisir ou pour la compétition. Toutes les Cerlangaises et tous les Cerlangais sont d'ailleurs les bienvenus au club pour découvrir ou redécouvrir le judo.

Le club de judo en week-end au Mont Saint Michel

Une cinquantaine de judokas et d'accompagnateurs des clubs de La Cerlangue, Saint Romain et Sainte Adresse ont participé comme l'an dernier à un séjour sportif pendant les vacances de Pâques. Au programme de l'édition 2003, deux jours de judo et d'activités sportives dans la région de Granville.

Le Judo Club de Granville avait en effet accepté d'accueillir les judokas dans son dojo et les entraînements étaient assurés par le professeur de La Cerlangue Guillaume Selle.

Le séjour s'est terminé par une visite libre au Mont Saint Michel dans une chaleureuse ambiance digne des meilleures colonies de vacances !

La fête du Sport de St Romain

Le Club de Judo a également participé à la grande Fête du Sport les 6 et 7 septembre dernier. Pendant 2 jours à la Maison Pour Tous, plusieurs séances d'initiation ont permis à de nombreux judokas débutants de découvrir la joie de fouler un tatami et de pratiquer le judo. Cette porte-ouvertes sur des dizaines d'activités sportives était une excellente occasion de mélanger les générations dans une ambiance très chaleureuse.

Les résultats sportifs de la saison 2002/2003

La dernière saison a été une nouvelle fois riche en résultats sportifs au niveau départemental, régional et même national. Voici les résultats détaillés de la dernière saison pour le **Judo Club Pointe de Caux** (regroupement des judokas compétiteurs du club de La Cerlangue et de la section judo de la Maison Pour Tous de St Romain) :

Benjamines / Benjamins

Yann LEGENDRE	2ème district
Baptiste DROUET	1er district 3ème département
Axel DAJON	3ème district
Thibaut PARMENTIER	1er district 4ème département
Benjamin VALLERAN	2ème district
Marc DUMESNIL	1er district 2ème département
Cassandre BARBEY	1ère département 4ème Normandie
Emilie BIVEL	4ème département
Lydia FLEURET	4ème département

Minimes

David TROUVAY	1er district 3ème coupe départementale 3ème Normandie
Baptiste MULLIE	3ème district
Valentin SAINDON	7ème district
Silvère BREDEL	2ème district
Enguerrand GUTNECHT	5ème district
Thomas LECAVELIER	3ème district
Lonni GERVAIS	5ème district
Nicolas TENNENBAUM	4ème district 7ème département
Jonathan COURTOIS	3ème district
Benjamin DUFLO	3ème district
Paul VASSE	1er district 1er coupe département 5ème Normandie

Cadets

Julien OLIVIER	1er coupe départementale 3ème Normandie
David LENORMAND	3ème département (-73 kg) 5ème Normandie 2ème inter région 9ème France

Equipe CADETS au championnat de Normandie : Thibault FERRAND, Thibault DELESSALE, Jérémy VALLERAN, David LENORMAND, Julien OLIVIER.

Remplaçants : Johnny BELLONCLE, Thomas SILVA, Etienne DUBOC, Romain COLLE.

Juniors

Hugo VASSE	3ème département (-73 kg) 5ème Normandie 5ème inter région
Guillaume VASSE	3ème département (-81 kg) 5ème Normandie

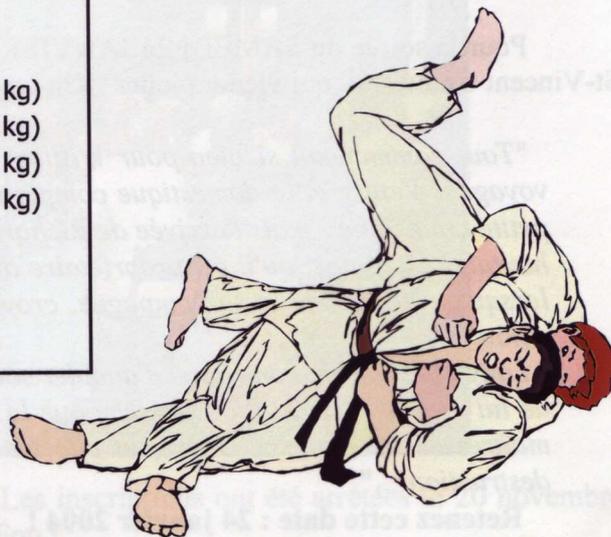
Equipe JUNIORS : 5ème de Normandie
Mathieu FILLASTRE, Hugo VASSE, Guillaume VASSE, Damien RAFANEL et Steeve VIGAN

Seniors

Cyril FEUILLOLEY	9ème département
Anthony FILLASTRE	2ème département 2ème division
Mathieu FILLASTRE	3ème département 3ème division (-60 kg)
Hugo VASSE	5ème département 3ème division (-73 kg)
Gabriel GUIGUE	9ème département 3ème division (-73 kg)
Cyril GUERRAND	2ème département 3ème division (-81 kg)
Stéphane COLIBERT	3ème Normandie corpos (-81 kg)
Philippe LAURENT	5ème Normandie corpos 2ème coupe de la ligue corpo
Ali LOUNIS	5ème Normandie corpos

Ceinture Noire

David LENORMAND



Loisirs Peinture

Invitation au voyage à travers les techniques du pinceau...Laissez-vous porter au gré de vos envies et de vos thèmes...Imprégnez-vous d'ambiances flamboyantes...Enfin, retrouvez la douceur de vivre en découvrant une nature peinte en harmonie...



Tarifs pour le trimestre : 23 €uros

Un repas gastronomique est prévu chaque année dans un restaurant de la région ou une sortie (exposition de peinture avec repas sur place).

Les personnes intéressées peuvent assister, le lundi de 13h30 à 16h30 ou de 20h30 à 22h30, à une démonstration de peinture sur soie, sur bois, sur métal, sur terre cuite ou peinture à l'huile.

Les membres de l'association « Loisirs Peinture »

vous souhaitent une heureuse fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

Amicale des Anciennes et Anciens Elèves des Ecoles

-- L'activité CONVERSATION ANGLAISE continue à la salle communale avec deux groupes se réunissant les lundis : le matin et en fin d'après midi. Le troisième groupe des «débutants » ne peut pas fonctionner pour le moment par manque de quelques participants. "Débutants", venez voir et peut-être vous laisser tenter ... et le groupe pourra reprendre dès janvier 2004 ! Vous serez les bienvenus ...

-- L'après-midi LOTO s'est déroulé le dimanche 8 décembre 2002. Pour mémoire : le gros lot un sèche linge, et un lecteur de DVD pour les jeunes. Rappel : les cartes achetées sont valables pour toutes les parties. Les joueurs sont venus nombreux. Merci encore aux sponsors mais aussi aux nombreux et fidèles participants qui nous aident à faire de ces après-midis des animations réussies. Le prochain LOTO aura eu lieu le 9 novembre 2003.

-- La SOIREE THEATRE du 26 janvier 2003 proposait trois courtes pièces : "Une cure de tout repos" de A. Danif, "Consultations gratuites" de C.R. Desert et "M. Nounou" de G. Feydeau. Elles ont été jouées par la troupe des BALADINS DE LA HAULE. La pièce cachoise (Consultations gratuites) a eu beaucoup de succès.

Pour la soirée du SAMEDI 24 JANVIER 2004, c'est LA TROUPE DU CHENE du Club des Jeunes de St-Vincent Cramensnil qui viendra jouer "Kilt ou double" de Patrick STEPHAN :

"Tout commençait si bien pour William, le majordome de Lady Mac Intosh. Cette dernière part en voyage à Venise et le domestique comptait bien profiter de son absence pour faire venir au château sa petite amie Jane ; mais l'arrivée de Richard, le neveu de la châtelaine, qui fait croire à son amie, la très hautaine Delphine, qu'il est propriétaire du château, va contrarier ses plans. La situation se complique lorsqu'un architecte et sa compagne, croyant aux âmes réincarnées, viennent pour louer une chambre d'hôte ...

Lady Mac Intosh, contrainte d'annuler son voyage, rentre prématurément chez elle. William sera obligé de lui mentir et de la faire passer pour la bonne pour sauver Richard. Jane, qui est une des anciennes maîtresses de Richard, arrive, et elle va révolutionner cette paisible demeure écossaise menacée de destruction ..."

Retenez cette date : 24 janvier 2004 !

-- La SOIREE traditionnelle de l'AMICALE du 22 mars 2003 était animée par les artistes du groupe du CENTRE ARTISTIQUE DE L'ESTUAIRE de Saint Vigor d'Ymonville : des costumes, des danses, des chansons (pas de play back), de la musique vivante (trois musiciens : batterie, accordéon, claviers) et les spectateurs ont été conquis. **Retenez dès maintenant la date du samedi 20 mars 2004** pour la prochaine soirée.

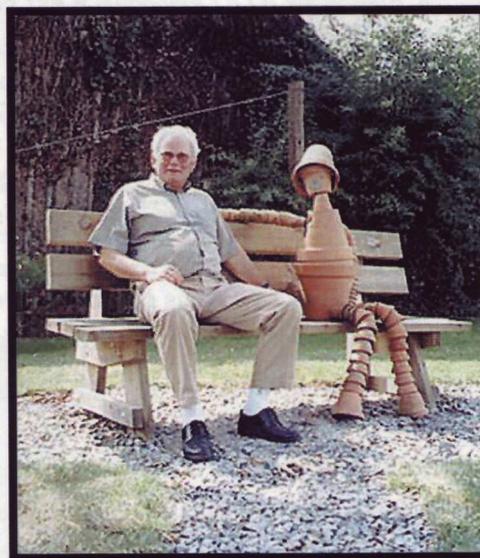
-- La PROMENADE ANNUELLE. Transportés par les Cars PERIER, les promeneurs sont partis vers le sud de l'Orne dimanche 29 juin 2003 :

* D'abord, à Joue-du-Bois pour visiter une brasserie artisanale "LE BREWERY". La ferme est tenue par un couple d'Anglais venus s'installer ici pour fabriquer du cidre. La dernière tempête qui a déraciné beaucoup de pommiers les prive de ressources jusqu'à ce que les nouveaux fruitiers donnent suffisamment de pommes pour continuer le cidre. En attendant ils décident de se lancer dans la production de bière anglaise artisanale (depuis 2001). Stephen SKEWS est fier de montrer son atelier et sa méthode d'élaboration de la bière, naturelle précise-il, à partir de malt et de houblon anglais, (une tentative de culture de houblon sur la ferme n'est pas encore concluante) et l'eau de sa source. Pendant ces explications, son épouse fait déguster les trois bières produites ...

* Puis, déjeuner à Ranès ...

* Ensuite ST FRAIMBAULT

* Visite (guidée et commentée par une jeune guide) du village de ST FRAIMBAULT qui est l'un des plus fleuris de France. De la plus modeste maison aux bâtiments et parcs communaux en passant par les cours des fermes, tout est rempli de fleurs, et pas une herbe, pas une poussière ! C'est plutôt très spectaculaire ! ... Une petite halte entre deux parcs s'impose ... surtout en si bonne compagnie ! ...



* Enfin collation soupatoire à La Cerlangue, terme d'une bonne journée accompagnée par le soleil !



La prochaine promenade aura lieu les 26-27 juin 2004. Les inscriptions ont été arrêtées le 20 novembre pour permettre les réservations au grand parc du Puy du Fou !

Bien vivre à La Cerlangue



DERNIERES NOUVELLES

Toutes nos propositions pour des nouveaux emplacements ont été rejetées.

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Mars 2003 :

Mise en compatibilité du plan d'occupation des sols.

11 conseillers se sont prononcés pour ; 3 sont contre ; 1 s'est abstenu.

Ce qui autorise le Syndicat d'eau à construire la station d'épuration au Camp des Malades.

Compte rendu du Conseil Municipal du 4 Avril 2003 :

Attribution des subventions pour les associations de la commune :

la totalité des subventions versées est de 8910 €, mais la demande de la subvention de

« *Bien vivre à La Cerlangue* » est rejetée sans justification.

INFORMATIONS RECUEILLIES LORS DES REUNIONS DU SYNDICAT D'EAU :

Publication en date du 16 Mai 2003 de l'avis préfectoral de Seine Maritime déclarant d'utilité publique et urgent les travaux de construction d'une station d'épuration sur le territoire de la commune de La Cerlangue .

L'expropriation des terrains devra être réalisée dans un délai de 5 ans .

A cause du débordement de la station d'épuration actuelle , attribution d'une indemnité de perte d'herbe à l'exploitant d'un montant de 1 235 € par an et depuis 2000 .

Lors de la réunion du 13 Octobre, nous avons appris :

Les terrains ont été acquis à l'amiable pour la somme de 30 090 €. (2 /3 au propriétaire, 1/3 à l'exploitant)

Choix du Maître d'œuvre : Réception de 3 candidats. SOGETI a été retenu pour un coût de réalisation de la station de 86 400 € H.T.

Estimation des délais de réalisation : début des travaux 4^{ème} trimestre 2004 , livraison second semestre 2005 .

Le Maître d'œuvre s'engage à organiser une réunion publique

LE SYNDICAT D'EAU ET LE MAITRE D'ŒUVRE VONT ILS RESPECTER LES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ? à savoir :

Aménagement d'une prairie inondable (*recommandation R4*)

Acquisition d'une bande de 100 m au nord de ces terrains (*recommandation R5*)

Incohérence majeure dans le calcul de la surface d'infiltration (*recommandation R7*)

Une enquête publique sera nécessaire au regard de la loi sur l'eau.

Les Cerlanguais devront donc rester vigilants quand au respect des règlements.

Virade de l'espoir

C'est sous un vent fort et un temps maussade qu'a démarré cette seconde édition de la Virade de l'espoir dans notre village. Le soleil s'est fait attendre et a fini par se montrer en fin de matinée pour ne plus nous quitter de la journée. Dès 09h00, le coup d'envoi du tournoi de football sixte a été donné, celui-ci comptant quatorze équipes au total. Un challenge, dédié à Nicolas GAUVAIN et Christophe DEMARE qui nous ont quitté le 11 novembre 2002 et participaient à la première Virade, devait récompenser l'équipe de Benjamin FAUVEL qui a remis le trophée aux parents de Nicolas et Christophe. A 09h30, jeunes et moins jeunes s'inscrivaient aux deux parcours proposés : marche ou course à pied pour l'un, boucle VTT pour l'autre, d'une distance d'environ huit kilomètres chacun. Il est à regretter la non mobilisation des écoles malgré les démarchages effectués avant cette manifestation. Il est par contre à souligner la présence d'un groupe de coureurs du club d'athlétisme (G.A.C.C.S.R.) de St Romain de Colbosc.



A la fin de l'effort, étaient attribués une médaille et un diplôme à chaque enfant ainsi qu'un sachet de viennoiseries et des jus de fruit à tous. A l'extérieur, une buvette ainsi que des stands de jeux comme le « chamboule tout » et la « pêche miraculeuse » étaient proposés. Un concours de fléchettes électroniques a duré toute la journée et était divisé en trois séries : dames, enfants de moins de 12 ans et, messieurs.

L'après-midi, Julie COUILLARD, accompagnée de France 3 nous a interprété quatre chansons sur scène devant un public enthousiaste. Le club de Kick-boxing d'Harfleur, composé de douze compétiteurs titrés, a enchaîné par une démonstration de figures de combats assez spectaculaires qui ont émerveillé les personnes présentes.



Cyril DURAND des Transports ARSON offrait contre 1 Euro de faire découvrir son camion aux enfants et de les emmener faire un tour dans notre village. A 14h30 débutait le tournoi de pétanque avec 64 inscrits formant 32 doublettes. A l'issue de ce tournoi, Messieurs David MARECHAL et Serge DUPRAT remportaient chacun le challenge dédié à Julien BRETON et Boris FOUET, deux jeunes du village disparus tragiquement le 16 janvier 2003 et qui participaient activement à la première Virade. Les trophées étaient remis respectivement aux parents de Boris et à Marie, sœur jumelle de Julien, par les vainqueurs.

C'est une action généreuse de tous ces acteurs que nous remercions chaleureusement.

Lors de cette journée, la somme de 6 268.41 Euros a été récoltée contre 2 472.14 Euros en 2002. Ce n'est pas un hasard mais le fruit du travail d'une équipe de bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui s'est mobilisée et investie à fond, et que je remercie cordialement.

Rendez-vous est donné à tous le 03 octobre 2004 pour la troisième édition de cette Virade de l'Espoir.

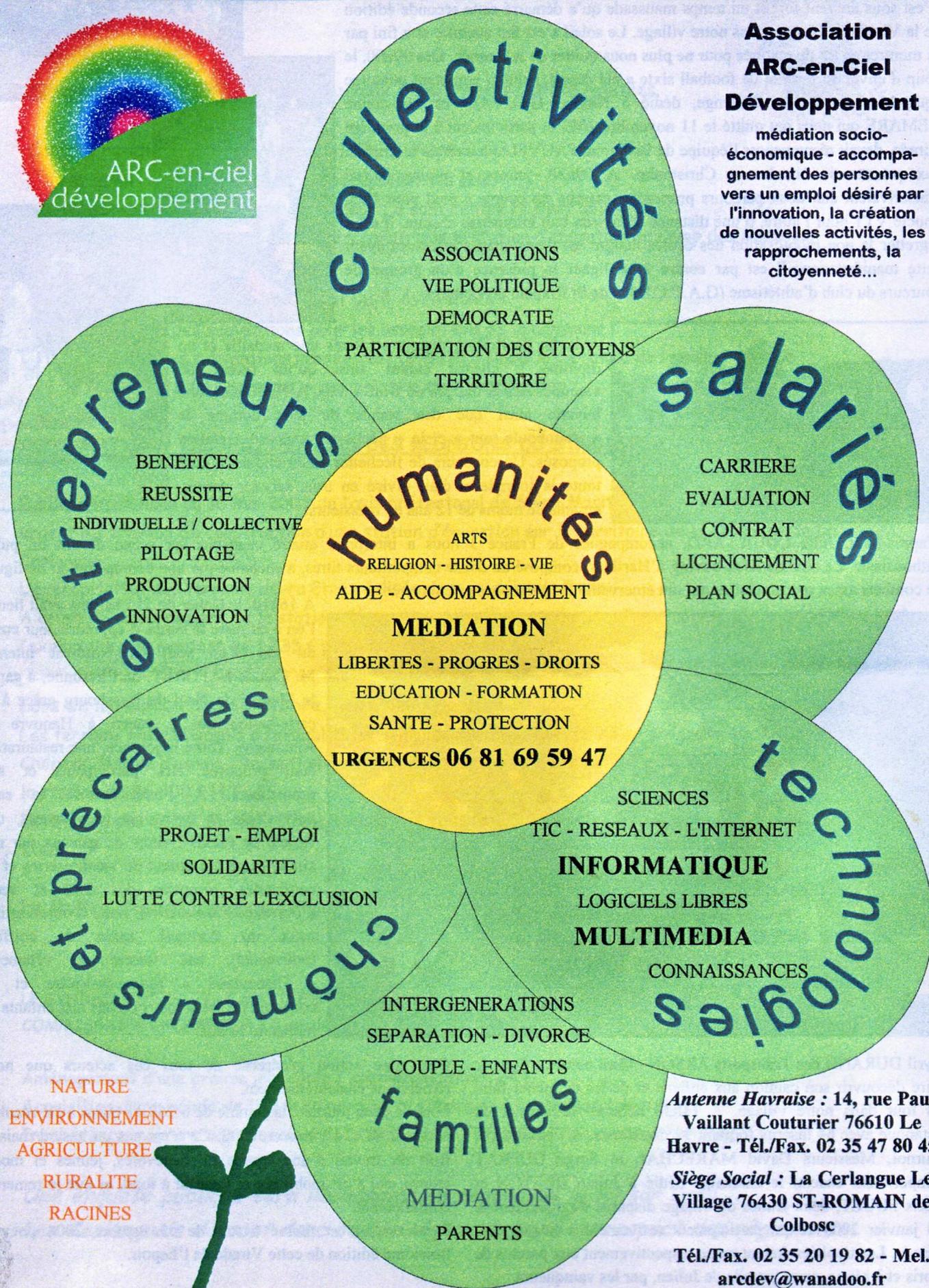


ARC-en-Ciel Développement



Association ARC-en-Ciel Développement

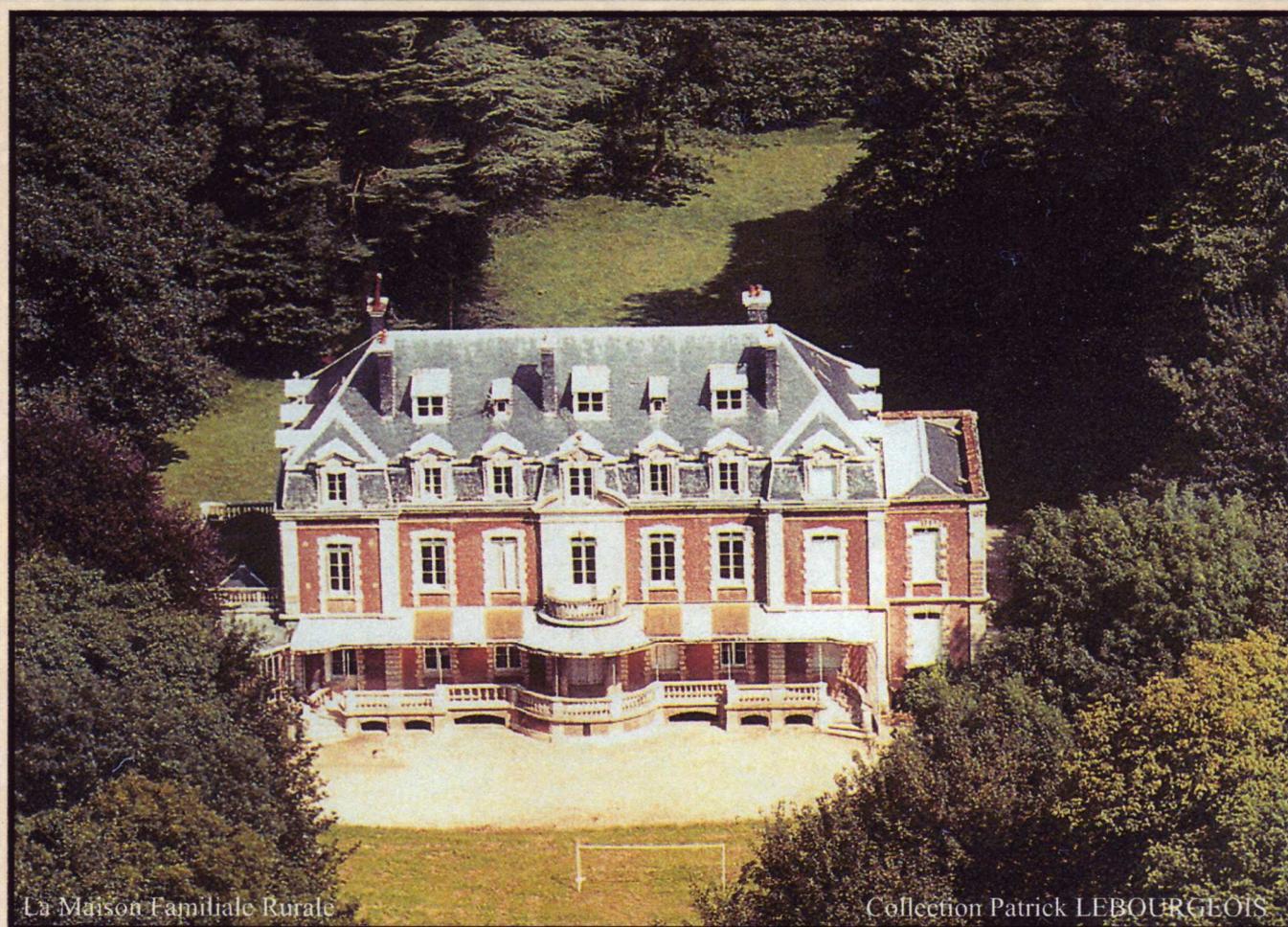
médiation socio-économique - accompagnement des personnes vers un emploi désiré par l'innovation, la création de nouvelles activités, les rapprochements, la citoyenneté...



Antenne Havraise : 14, rue Paul Vaillant Couturier 76610 Le Havre - Tél./Fax. 02 35 47 80 45

Siège Social : La Cerlangue Le Village 76430 ST-ROMAIN de Colbosc

Tél./Fax. 02 35 20 19 82 - Mel. arcdev@wanadoo.fr



Tirage en 500 exemplaires

Responsable de publication : Nadine COTE, Maire.

Rédaction, conception, réalisation et mise en page :

Jérôme DEFOULNY

Maryse PERROT

Rédaction :

Associations Cerlanguaises

Nadine COTE

Ecole des Pépinières (Mme PARRA)

Michel RATS

Secrétariat de Mairie

Syndicat d'eau et assainissement

Crédits documentaires et photographiques :

AGCSR

Associations Cerlanguaises

Olivier BOURGEOIS

Commune de La Cerlangue

Jérôme DEFOULNY

Ecole des Pépinières (Mme PARRA)

La Boussole

Patrick LEBOURGEOIS

Maryse PERROT

Impression : ACAT J.CATELAIN Reprographie Le Havre